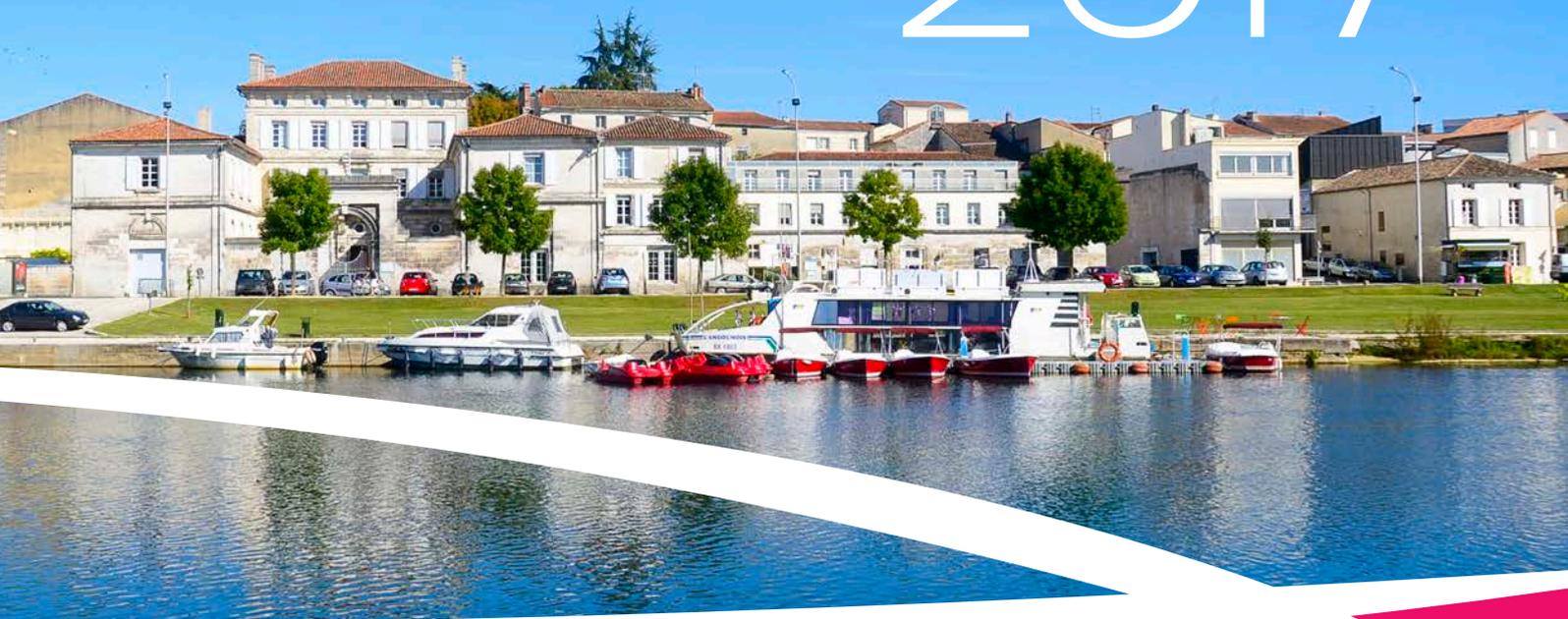


GRANDANGOULÊME RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017





ÉDITO

2017, une année étape, importante dans la vie de GrandAngoulême, une année à l'aube de laquelle notre territoire a changé de stature, passant de 16 à 38 communes, de 110 000 à 141 000 habitants, de 195 à 643 km².

Dès le début de cette année charnière, les services de GrandAngoulême ont fait en sorte que les services publics ne soient pas perturbés, et que chacun des habitants de notre nouvelle intercommunalité continue à bénéficier de l'accueil des petits, de l'entretien des zones économiques, du dynamisme culturel, de la collecte des déchets ménagers, de la vie sportive, de l'action sociale, du transport en commun, du soutien aux entreprises...

Dans le même temps, l'ensemble des collaborateurs des quatre anciennes intercommunalités ont accompagné les

élus du nouveau Conseil communautaire pour dessiner le visage définitif de notre Communauté d'Agglomération, une intercommunalité qui saura trouver le bon équilibre entre les responsabilités et les envies de tous ses acteurs, un travail de grande précision que nous avons jusqu'à fin 2018 pour mener à bien...

Pour accompagner et réussir cette transformation, mais aussi répondre à l'ambition de l'Agglomération et donner vie à notre projet de territoire 2018-2025, les services de GrandAngoulême ont su évoluer, et ils continueront à le faire, pour réussir la gageure d'être tout à la fois plus souples et plus réactifs

Jean-François DAURÉ,
Président de GrandAngoulême.

SOMMAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES	P3
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	P5
DIRECTION DES RESSOURCES.....	P9
DIRECTION ATTRACTIVITÉ, ECONOMIE, EMPLOI	P12
DIRECTION DE LA PROXIMITÉ.....	P18
RAPPORT FINANCIER.....	P26

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Durant cette première année de fusion des quatre intercommunalités, le rôle de la Direction Générale a été d'assurer la mise en place d'une organisation globale efficiente de l'Agglomération -qui passait entre autres par la création de la nouvelle Direction Générale Adjointe de la proximité- tout en permettant la continuité des actions dans les 4 collectivités. Cette organisation transitoire a permis, pendant les deux ans prévus par la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (N.O.T.Re) de finaliser les contours de la nouvelle Communauté d'Agglomération. Une démarche d'adaptation et de modernisation de l'ensemble des services a d'ores et déjà été engagée, afin d'analyser cette organisation, d'améliorer la performance collective des services et de définir les mesures permettant de mettre en œuvre de la manière la plus efficace possible les priorités des élus.

Olivier Gros, Directeur Général des Services

RESSOURCES HUMAINES

- Poursuite de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels sur les nouveaux services/équipements :
 - › Service urbanisme opérationnel
 - › Planification urbaine et Application du Droit des Sols (A.D.S.)
 - › Déchèteries de Brie, Dirac et Mouthiers
 - › Baignades de Marsac et Vindelle
- Poursuite de la mise en œuvre de la convention Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.) 2015-2018 pour le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (40 aménagements de poste, 51 agents ayant suivi une sensibilisation au handicap)
- Poursuite de la démarche de prévention des Risques Psycho Sociaux (R.P.S.) :
 - › Création d'une cellule d'analyse R.P.S.
 - › Formation de ses membres chargés de recueillir et d'analyser les problématiques de mal être au travail
- Déploiement d'une démarche ergonomique à la collecte des déchets ménagers :
 - › Observations et analyse du travail réel par un ergonomiste
 - › Définition d'un plan d'actions d'amélioration des conditions de travail
- Intégration de 75 nouveaux agents permanents suite à la création du nouvel établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) : paie, carrière, postes, formation
- Organisation des élections professionnelles pour installer les nouvelles instances représentatives du personnel suite à la création du nouvel E.P.C.I.
- Réflexion et négociations sur l'harmonisation du temps de travail et du régime indemnitaire du nouvel E.P.C.I.
- Recherche et acquisition d'un nouveau Système d'Information de gestion des Ressources Humaines (S.I.R.H.) et mise en œuvre pour une opérationnalité au 1er janvier 2018 (paie, carrière, absentéisme, formation, temps de travail, effectifs, organigramme).

COMMUNICATION / ACCUEIL

- Magazine l'ACTU
 - › Passage en bimensuel, afin de contenir les coûts d'impression et de diffusion à l'échelle des 38 communes.
 - › Refonte du rubriquage et de la maquette pour s'adapter à la nouvelle temporalité.
- Intégration de tous les budgets et actions de communication au sein du service.
- Multiplication de la production de support de communication pour intégrer les nouvelles compétences (tourisme, petite enfance), les nouveaux équipements et le développement de la proximité dans le cadre de la fusion.
- Rattachement du service accueil au service communication.
- Refonte du site internet principal et des sites satellites.
- Refonte du magazine interne et de son mode de production plus collaboratif.
- Développement de la communication numérique et des réseaux sociaux (16 sites internet et plus de 20 réseaux sociaux).
- 338 prestations pour les services dont 55 événements et 218 prestations de conception graphique

PROJETS 2018

- Intensification de la relation presse.
- Développement de la communication numérique et de la production de supports dédiés (vidéo, photos, animations).
- Développement des réseaux sociaux.
- Refonte de la maquette du magazine.
- Communication sur le projet d'agglomération.
- Création d'un outil centralisé d'agenda événementiel partagé.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Mise en place d'un nouveau Conseil de Développement (C.D.D.) suite à la fusion

- Renouvelé en mai 2017
- Une composition qui repose sur 3 axes :
 - › Un collège composé d'habitant.e.s majoritaire parmi les 3 collèges retenus (habitant.e.s - acteur.rice.s - assise territoriale).
 - › Un collège assise territoriale qui représentent les 38 communes de GrandAngoulême. Représentant.e proposé.e par la commune.
- Un Conseil de Développement sans élus municipaux ou intercommunaux.
- 130 membres dont plus de 50% de habitant.e.s

13 groupes de travail sur l'année et 3 rapports remis aux élus communautaires

- Finalisation de 5 groupes de travail du C.D.D. 2014-2017 et remise de deux contributions
 - › « Mobilité, déplacements et coopérations territoriales : coopérer pour imaginer et garantir une accessibilité de tous partout sur le GrandAngoulême »
 - › « Avis sur le Projet d'Aménagement et de développement durable du Plan Local D'Urbanisme Intercommunal Habitat- Déplacement. »
- Travail en commun des groupes « vivre ensemble », « réseau de participation citoyenne » et « égalité, citoyenneté » et proposition à GrandAngoulême pour être saisis sur la question centrale de la citoyenneté dans les 38 communes.
- Depuis septembre : 5 saisines de GrandAngoulême et 3 auto-saisines choisies par la plénière du CDD, soit 8 groupes de travail.

Une volonté forte d'expérimenter

- La poursuite de la gouvernance collégiale avec 3 co-président.e.s
- La mise en place d'un groupe-projet, « CDD : lieu du faire ? »

La réflexion interne proposée par le comité d'animation pour passer du collaboratif au coopératif avec un CDD à plus de 130 membres.

CONTRÔLE DE GESTION

- Participation à l'élaboration du budget 2018
- Créations d'outils, de supports, d'indicateurs à la demande
- Mise en place des tableaux de bord (pour chaque équipement) alliant des indicateurs de types financiers, techniques, environnementaux et managériaux pour tous les équipements culturels
- Audit sur la fonction financière en binôme avec le service d'Audit Interne et suivi de l'évolution des délais de paiement
- Analyse des offres finales pour l'audit organisationnel

Audit Interne

- Audit du service secrétariat commun DGS/Cabinet du Président en lien avec la DRH, en vue de sa réorganisation et de son adaptation au contexte du nouveau GrandAngoulême.

Réalisation d'un audit interne sur la fonction financière dans son ensemble

- en binôme avec le contrôleur de gestion et en collaboration avec la direction des finances, pour répondre aux problèmes de dépassement des délais réglementaires de paiement aux tiers :
- Diagnostic de l'organisation du circuit de la dépense et des recettes (de la commande au mandatement), via des rencontres individuelles et groupées des services et une analyse des données internes/ benchmark (analyse des pratiques d'autres acteurs ????)
- Proposition de préconisations autour des axes suivants :
 - › Développer les compétences des services opérationnels, leur maîtrise du logiciel comptable et des processus budgétaires - clarifier les circuits et la distribution des tâches entre chaque intervenant sur la chaîne de paiement
 - › Structurer et sécuriser le circuit de la recette (subventions, loyers, etc.)
 - › Réorganiser la fonction financière sur du moyen terme pour fluidifier au maximum les circuits et développer la responsabilisation des services (en fonction des conclusions de l'audit organisationnel)
- Conclusions présentées en séminaire des cadres le 21 novembre 2017/mise en œuvre des préconisations prévue pour 2018.
- Définition des besoins et préparation de la consultation pour le lancement d'un audit organisationnel général de la collectivité en 2018





DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

POINTS FORTS 2017

- La collecte des Ordures Ménagères passe de 16 à 38 communes et l'effectif du service Ordures Ménagères de 106 à 142 agents.
- Le service Transport Mobilité participe à la transformation de la Société d'Economie Mixte (S.M.E.) STGA en Société Publique Locale (S.P.L.). Le contrat d'obligation de service public 2018/2025 avec la nouvelle S.P.L. est préparé, négocié et signé.
- 58 bâtiments supplémentaires sont pris en charge par le service Construction Patrimoine dans le cadre de la fusion, soit un total de 208 bâtiments, contre 150 en 2016.
- Suite à la fusion et à la fin de contrats de Délégation de Service Public (D.S.P.), le service Assainissement prend en charge l'exploitation en régie de 11 stations d'épuration, 18 postes de refoulement et 30km de réseaux supplémentaires.
- Le service Espace Paysager assure la prise en charge de travail sur la gestion 38 Zones économiques issues de la nouvelle compétence ;
- Le service eau Potable valide la phase Projet de la réhabilitation de l'usine d'eau potable du Pontil (Touvre) et lance les consultations pour les marchés de travaux.
- Les marchés de fourniture d'électricité 2018/2019 (environ 4,8 M€/an) sont négociés et signés par le service Energie.
- Une aire de grand passage provisoire pour les gens du voyage est aménagée sur l'ancienne base COSEA à Roullet-Saint-Estèphe. Des négociations s'engagent pour une emprise foncière de 4 ha sur la même commune afin d'y implanter la structure pérenne.

• TRANSPORTS/MOBILITÉS

- Transfert et gestion du contrat de délégation de service Public de la ligne Réseau Vert (3 avenants) ;
- Harmonisation tarifaire entre le réseau STGA et réseau Vert ;
- Intégration de 3 nouvelles communes organisatrices de second rang de transport scolaire ;
- Bilan du contrat de délégation de service public de transport 2009/2017 ;
- Transformation de la Société d'Economie Mixte (S.M.E.) STGA en Société Publique Locale (S.P.L.) ;
- Préparation, négociation et signature du contrat d'obligation de service public avec STGA 2018/2025 ;
- Extension et création de nouvelles lignes de transport pour la desserte de 11 communes nouvellement incluses dans l'agglomération ;
- Mise en place d'un lissage pour le Versement Transport sur les nouvelles communes à compter de 2018 et baisse du taux sur les 16 communes de l'ex territoire GrandAngoulême ;
- Mise en service du Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (S.A.E.I.V.) sur le réseau STGA ;
- Inauguration du bus décoré DINOBUS ;
- Délégation transitoire à la Région de la gestion de 25 services de transport scolaire à destination des lycées/ collèges de l'agglomération (services transférés au GrandAngoulême suite à la fusion) ;
- Acquisition de 2 nouveaux bus hydrides pour le renouvellement de la flotte ;
- Consultation pour l'attribution d'une concession pour l'installation et l'entretien d'abris publicitaires sur GrandAngoulême ;
- Présentation en sous-commission d'accessibilité d'un dossier de demande de dérogation pour une vingtaine d'arrêt dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (A.D.A.P.) Transport ;
- Evènements de promotion de la mobilité durable : la semaine de la mobilité, challenge de la mobilité... ;
- Développement la politique cyclable de la collectivité à travers :
 - › La mise en place d'un fonds de concours pour les aménagements cyclables et la mise en œuvre de ce financement pour les communes de Ruelle et Gond-Pontouvre ;
 - › La coordination du GrandAngoulême et le travail d'identification et de cohérence des itinéraires de la « Flow vélo » ;
 - › La mise en service du parc vélo de la gare ;
 - › La réalisation de l'étude d'une vingtaine stationnements sécurisés sur 8 communes de l'agglomération dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (T.E.P.C.V.)
- Lancement de l'étude femmes et déplacements et des projets de mobilité sociale (Association Soljadicienne de Promotion de la Santé/Association de Régie Urbaine/ centres sociaux de La Couronne) ;
- Lancement des travaux Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ;
- Etude de la réorganisation du réseau de transport ;
- Travaux concessionnaires de la phase 2 des espaces publics de la gare (à l'ouest du faisceau ferroviaire) ;
- Reprise de la dépose minute de la gare d'Angoulême ;
- Lancement des études d'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal (P.E.M.) Gare de La Couronne.



SERVICE ENERGIE

- Lancement des marchés de fourniture d'électricité 2018-2019 (environ 4,8 M€/an) ;
- Récupération des nouveaux contrats d'énergie (+ 23 %) ;
- Préparation des projets solaires (STGA, Nautilus, Station d'EPuration des Eaux usées Fléac) ;
- Préparation de l'élargissement des services aux communes : Conseiller en Energie Partagé (C.E.P.) et groupement d'achat d'énergie.

ASSAINISSEMENT

- Exploitation en régie de 11 stations d'épuration, 18 postes de refoulement et 30km de réseaux supplémentaires suite à la fusion et aux fins de contrats de Délégation de Service Public (D.S.P.) ;
- Modernisation de l'outil d'exploitation du patrimoine « assainissement », grâce au développement en interne du logiciel de télésurveillance TOPKAPI sur 80 sites (postes de refoulement, stations d'épuration et déversoirs d'orage) sur un total de 180 ;
- Gestion d'un parc de 14 500 installations d'assainissement individuel suite à la fusion des 4 Services Publics d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)
- Délestage de la Station d'EPuration des Eaux usées (S.T.E.P.) de Gond Pontouvre vers Frégeneuil : Dossiers réglementaires Loi sur l'Eau en enquête publique ; Dossier de consultation des entreprises pour les travaux en cours ;
- Augmentation de 85 % de la masse budgétaire (budgets principal, eau, assainissement) : 24,9 M€ en 2016 et 46,06 M€ en 2017 ;
- Gestion des recettes relatives à la redevance d'assainissement : Suivi auprès de 4 fermiers d'eau potable au lieu d'un seul ;
- Augmentation des factures traitées (en recette : 2 113 factures en 2017 contre 1 099 en 2016 – en dépense : 2 235 factures en 2017 contre 1 976 en 2016) ;
- Mise à disposition du logiciel ANEMONE (logiciel commun SEMEA-GRANDANGOULEME) auprès des agents de GrandAngoulême (15 postes équipés) ;
- Réalisation de l'ouvrage de décharge des crues de l'Anguienne avec la participation financière de l'Etat via le Fonds Barnier.

EAU POTABLE

- Réhabilitation de l'usine d'eau potable du Pontil (Touvre) : validation de la phase Projet et lancement des consultations pour les marchés de travaux ;
- Compétence Eau potable exercée sur 23 communes (au lieu de 16), alors que les compétences assainissement collectif et non collectif portent sur la totalité du territoire (38 communes) ;
- Nouveau contrat avec la Société Publique Locale SEMEA sur 23 communes, à compter du 01/04/2017, pour une durée de 20 ans ;
- Travaux d'Adduction d' Eau Potable (A.E.P.) : canalisations (rue de Basseau et boulevard Liédot sur Angoulême) et ouvrages (réhabilitation du réservoir de Mognac – la Couronne et du toit terrasse du réservoir enterré Grapillet – Angoulême) ;
- Renouvellement du marché de traitement des boues de stations d'épuration, comprenant un lot compostage et un lot méthanisation.



DÉCHETS MÉNAGERS

- Intégration de nouveaux collègues au 1^{er} janvier, issus de Calitom ou du Smictom de Braconne-Charente : l'effectif passe de 106 à 142 agents ;
- Reprise de trois nouvelles déchèteries dans le cadre de la fusion : Brie, Mouthiers-sur-Boëme et Dirac, soit un total de 7 déchetteries en 2017 ;
- Assimilation de plusieurs nouvelles tournées et renforcement de l'encadrement de la collecte ;
- Réalisation dès avril 2017 d'une première optimisation à effectif constant des tournées de l'ex-Smictom, au profit des tournées de sacs jaunes du soir devenues saturées suite aux extensions de consignes de tri en 2016
- Renforcement de l'encadrement des déchèteries, pour gérer 7 structures, les nouvelles rotations, et les nouvelles collectes du verre sur l'ex-CDC Braconne Charente ;
- Constitution puis réunion des nouveaux groupes de travail des référents déchets ;
- Prise de décision de la dotation en bacs jaunes individuels en remplacement des sacs jaunes, avec effet au 1^{er} janvier 2019 ;
- Adhésion à la compétence traitement de Calitom : transfert de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de La Couronne(U.I.O.M.), récupération du solde de la subvention d'équipement d'ATRION, et nouveau mode de financement du traitement plus simple par paiement d'une participation annuelle mensualisée ;
- Création avec Calitom du Comité Départemental de Coordination des Actions de Prévention des déchets (C.D.C.A.P.), avec 5 élus de GrandAngoulême sur les 15 du comité, pour conduire la politique d'ultra-prévention décidée suite au débat public mené au niveau de toute la Charente ;
- Avec les collègues de la direction des Ressources, prise en charge de la gestion des contentieux résiduels pré-existants dans le Smictom : 2 contentieux à la TEOM, 1 contentieux avec Calitom ;
- Gestion avec les collègues de la Direction des Ressources de la dissolution du Smictom de Braconne Charente, et organisation des derniers comités syndicaux nécessaires ;
- Lancement des travaux de rénovation du **Centre Technique des Déchets Ménagers**(C.T.D.M.), pour permettre une meilleure adéquation avec les besoins du service, et notamment permettre une évolution de la collecte du fini-parti vers un fini-parti « régulé », grâce à une salle de régulation en lien avec l'encadrement.



CONSTRUCTION PATRIMOINE

- Prise en charge de 58 bâtiments supplémentaires dans le cadre de la fusion (passage de 150 à 208 bâtiments) ;
- Prise en charge de 22 zones d'activités économiques supplémentaires (passage de 16 à 38 zones d'activités économiques) ;
- Prise en charge de 46 véhicules supplémentaires (passage de 307 à 353 véhicules et engins) ;
- Ecopôle de Frégeneuil :
 - › Travaux de réaménagement de l'aire de lavage
 - › Travaux d'installation d'une station carburant
 - › Travaux de mise aux normes des écoulements de la plateforme
 - › Déchets Ménagers
 - › Réaménagement de l'atelier mécanique
- Mise en place de systèmes de contrôle d'accès dans trois écoles de l'ex communauté de communes Charente Boême Charreau ;
- Lancement de la consultation pour une étude d'opportunité du Conservatoire à Rayonnement Départemental ;
- Achèvement de la réhabilitation du gymnase de Dirac ;
- Travaux de construction du bâtiment Accueil de Loisirs sans Hébergement à Dirac ;
- Etude de circulation de la Zone d'Activité Economique (Z.A.E.) Les Montagnes à Champniers ;
- Suivi des études de conception et de la préparation du chantier de la passerelle piétonne de la Gare d'Angoulême ;
- Suivi des études de conception de l'extension de la déchetterie de Brébonzat à L'Isle d'Espagnac ;
- Suivi de la conception des travaux de réaménagement du service des Déchets Ménagers à Frégeneuil ;
- Déconstruction du bâtiment Le Corsaire à Basseau ;
- Suivi des études de conception du bâtiment Technoparc à St Michel ;
- Suivi des études de requalification des locaux de l'office de tourisme ;
- Travaux d'installation d'un pont à vérins pour les bus hybrides à la STGA ;
- Suivi et abandon des études de conception de la Maison des Mobilités à la Gare ;
- Consultation d'un programmiste dans le cadre du projet de construction de l'agence commerciale de la SEMEA ;

ESPACES PAYSAGERS

- Intégration le 1^{er} janvier de nouveaux collègues, issus de l'ancienne Communauté de Commune Braconne-Charente : l'effectif passe de 15 à 19 agents ;
- Restructuration du service dans le cadre des futurs départs en retraite afin d'harmoniser la gestion des équipes ;
- Participation au groupe de travail sur la gestion quotidienne des 38 Zones économiques issues de la nouvelle compétence ;
- Suivi des études du Bus à Haut Niveau de Service (B.H.N.S.) et réunions de chantier.

GENS DU VOYAGE

- Récupération au 01/01/2017 de 6 aires d'accueil des gens du voyage réparties sur l'agglomération soit 122 emplacements (244 caravanes) ;
- Adhésion au Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage en Charente (SMAGVC) par arrêté préfectoral du 06/06/2017 ;
- Aménagement et gestion d'une aire de grand passage provisoire sur l'ancienne base COSEA à Roulet-St-Estèphe ;
- Négociation d'une emprise foncière de 4 ha à Roulet-St-Estèphe pour y implanter l'aire de grand passage pérenne.



GRANDS PROJETS 2018

- La réalisation des travaux du Bus à Haut Niveau de Service (B.H.N.S.) : route de Bordeaux, rue de Périgueux, Boulevard Liédot, Boulevard De Lattre de Tassigny et arrêts de bus sur les communes périphériques d'Angoulême et la restructuration du réseau bus et de la mobilité en général.
- La réalisation de la passerelle reliant les 2 Pôles d'Echange Multimodal de la gare d'Angoulême pour un budget de 9,8 M€
- La restructuration complète de l'usine d'eau potable de Touvre (2 000 m³ par heure) pour un budget de 25 M€.
- Le rapatriement des effluents de la station d'épuration de Gond-Pontouvre vers la station de Frégeneuil pour un budget de 6 M€.
- La réhabilitation et l'extension de la déchetterie de Brébonzat à L'Isle d'Espagnac pour un budget de 4 M€.

CHIFFRES CLES DE LA DIRECTION

- 7 directions et services
- 300 agents
- 5 budgets annexes



DIRECTION DES RESSOURCES

DIRECTION DES RESSOURCES

POINTS FORTS 2017

La fusion et l'installation de la nouvelle agglomération a fortement impacté l'ensemble des services de la Direction Ressources. Ils ont également apporté leur expertise juridique, financière et technique sur des dossiers transversaux :

- La transformation de la NEF en régie à personnalité morale et autonomie financière
- La création des SPL SEMEA et STGA et les négociations des contrats de concession de production et de distribution de l'eau et du contrat d'Obligation de Service Public pour la gestion, la commercialisation et l'exploitation des services de mobilité.
- Le suivi des retraits et/ou liquidations des syndicats (SMICTOM) ou les conséquences de l'adhésion à CALITOM et du transfert de compétence traitement des déchets ménagers.
- Le suivi des impacts financiers et juridiques des transferts de compétence intervenus au 1^{er} janvier 2017.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétariat des assemblées, service administratif

- Contribution à la mise en place de la nouvelle intercommunalité issue de la fusion :
 - › Installation du conseil communautaire
 - › Organisation de la structure : constitutions des commissions, désignations des représentants dans différentes structures internes et externes
 - › Mise à jour du règlement intérieur
- Pilotage de projets organisationnels
 - › Mise en œuvre du circuit de validation interne des rapports (workflow)
 - › Dématérialisation des dossiers des conseillers communautaires
- Gestion du syndicat mixte pour l'aménagement, l'entretien, la gestion du plan d'eau (S.M.A.P.E) : soutien technique et administratif de la Direction des Ressources
 - › Préparation, animation et suivi de 6 comités syndicaux
 - › Préparation et exécution des budgets,
 - › Suivi des baux et diverses conventions
- 800 délibérations adoptées lors de 10 séances de conseil communautaire et 12 réunions de bureau communautaire.
- 577 décisions par délégation du conseil et arrêtés du Président rédigés.

Archives, documentation

- Veille sur 624,38 mètres linéaires d'archives/élimination de 2160 kilos d'archives correspondant à 74,85 mètres linéaires.
- Poursuite du travail de traitement des fonds, de tri et de reconditionnement des documents pour produire un récolement.
- Récupération et traitement des archives et dossiers de l'ex-communauté de communes Braconne et Charente;
- Gestion d'une cinquantaine d'abonnements.

Liaison du siège avec les établissements délocalisés et les communes

- Environ 22 071 km ont été parcouru pour transporter des documents :
 - › Pour les 38 communes de l'agglomération (ADS, communication...)
 - › Pour les établissements délocalisés (Espace CARAT, Multi-accueil Les Poussins, La Nef, le Conservatoire, l'Ecole d'Art, l'Alpha, Ecopôle de Frégeneuil ...)
 - › Pour les structures institutionnelles (Préfecture, Trésorerie ...)

SERVICE FINANCES

Activités consécutives à la fusion

- Prise de décisions en matière de fiscalité :
 - › harmonisation de la politique d'abattement des taux de fiscalité ménages et professionnelle (Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), TAxe sur les Surfaces COMMerciales (TASCOM))
 - › instauration de la taxe sur la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI),
 - › application de la Taxe des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) sur l'ensemble du territoire (abandon de la Redevance des Ordures Ménagères (R.E.O.M.) le cas échéant),
- Travail sur la structure financière dans le logiciel gestion financière :
 - › Nécessité de recréer ex nihilo une nouvelle structure dans le logiciel de gestion financière Civil Net Finances avec sa structure propre (budgets annexes, fonctions, gestionnaires, services, opérations,...), de nouveaux SIRET et de nouveaux paramètres de transmission dans le cadre de la dématérialisation de la chaîne budgétaire et comptable avec le Trésorier.
- Construction d'un budget primitif à partir de l'agrégation des budgets des 4 anciennes intercommunalités
- Intégration des comptes des structures disparaissant avec la création de la nouvelle intercommunalité (Pays Entre Touvre et Charente, Syndicat Mixte de l'Angoumois, Syndicat Mixte à Vocation Multiple (S.M.V.M.de Brie-Champniers).
- Amorce de la liquidation (toujours en cours) du Syndicat Mixte Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.C.T.O.M.) et le transfert à CALITOM de la compétence traitement des déchets ménagers.
- Travail sur la clôture des DSP en matière de gestion de l'eau (SEMEA) et de transports (STGA) et la création des deux nouvelles sociétés publiques locales (SPL).
- Travail, avec l'aide d'un cabinet, sur l'inventaire de la nouvelle collectivité à partir de l'ensemble des inventaires ajustés au 31 décembre 2016 avec l'actif du comptable (mission toujours en cours).
- Suivi des travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.),
- chargée de travailler sur l'évaluation financière des transferts de compétences intervenus au 1^{er} janvier 2017 (création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activité économique, élaboration des plans locaux d'urbanisme, restitution de la compétence voirie aux communes de l'ex Charente Boème Charraud, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage).

Autres activités

- Réalisation d'un audit de la gestion financière et comptable, avec l'aide du service contrôle de gestion, pour identifier les points forts et les points faibles de l'organisation de la fonction financière
- Mise en œuvre de la liaison avec la plateforme de dématérialisation des factures Chorus Pro.

SERVICE JURIDIQUE

- Rédaction des actes administratifs de transfert du patrimoine des quatre intercommunalités vers le nouveau GrandAngoulême suite à la fusion (1057 parcelles)
- Participation à la reprise de compétences exercées par des structures tierces (syndicats notamment)
- Montages juridiques liés aux travaux d'aménagement du Projet BHNS
- Participation aux modalités de restitution ou de généralisation des compétences de GrandAngoulême
- Lancement de la consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des marchés d'assurances
- 35 contentieux en cours, 76 sinistres déclarés en 2017.

SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Mutualisation des achats

- Renouvellement du marché de fourniture d'électricité (17 membres)
- Poursuite des réflexions sur la création d'une centrale d'achat public locale

Dématérialisation

- Mise en œuvre du dispositif « Marché Public Simplifié » (M.P.S.) et de la Bourse à la cotraitance sur le profil d'acheteur de GrandAngoulême

Fusion des intercommunalités

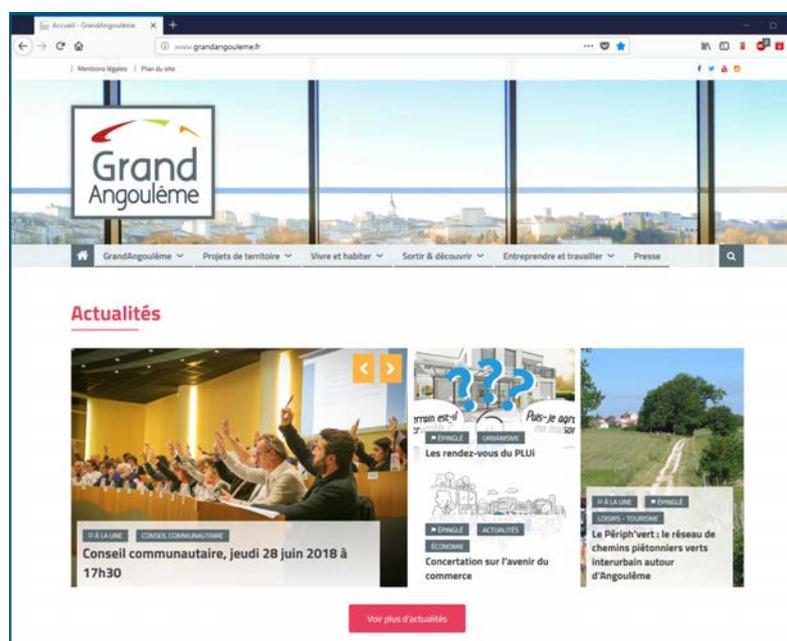
- Poursuite de l'intégration des engagements contractuels des intercommunalités et des syndicats fusionnés au 1er janvier 2017 au sein de GrandAngoulême

Renouvellement des contrats de concession :

- Contrat de concession portant délégation du service public de production et de distribution d'eau potable sur 22 communes de l'agglomération (ex-GrandAngoulême et Vallée de l'Echelle) puis intégration des communes de Sireuil et Trois-Palis
- Contrat d'obligation de service public des transports collectifs et mobilités

SYSTÈMES D'INFORMATION

- Lancement du nouveau site internet de l'agglomération
- Fusion des données et des systèmes d'information des 4 ex. collectivités
- Gestion du projet de changement du système d'information des Ressources Humaines
- Gestion du projet de dématérialisation des convocations et des rapports des sessions du conseil communautaire.



QUELQUES CHIFFRES 2017

- 14 039 factures, 13 528 bons de commande traités, 24 439 mandats et titres produits
- 87 consultations lancées en 2017 par GrandAngoulême, 9 groupements de commandes

GRANDS PROJETS 2018

- Rédaction d'un pacte fiscal et financier, afin de concilier les objectifs du projet de territoire, les équilibres financiers et les volontés politiques tout en établissant un certain nombre de règles entre l'agglomération et les communes membres.
- Création d'une centrale publique d'achat pour aller plus loin dans la mutualisation et pour que chaque territoire puisse bénéficier d'une expertise en matière d'optimisation d'achat.
- Poursuite des projets de dématérialisation : signature électronique des bordereaux et des actes administratifs, envoi des rapports aux assemblées.
- Elaboration d'un schéma directeur informatique pour les 5 prochaines années permettant de concilier besoins des services et moyens humains et financiers.



DIRECTION ATTRACTIVITÉ, ÉCONOMIE, EMPLOI

DIRECTION ATTRACTIVITÉ, ÉCONOMIE, EMPLOI

POINTS FORTS 2017

- 350 dossiers ouverts concernant les recherches foncières ou immobilières, des projets d'investissement ou des recherches de partenariat et de compétences ont été traités
- 677 000 K€ (sous forme de subvention, prêt honneur...) ont été dédiés à la stimulation de l'innovation et de l'entrepreneuriat, au renforcement des fonds propres des TPE, à la mobilisation d'experts
- 823 personnes ont été accompagnées dans le cadre du PLIE dont 255 nouveaux accompagnés
- 13 500 repas ont été distribués pour l'opération « Gastronomades et circuit court »
- Les événements organisés pour la vie étudiante à la rentrée lors de « Angou'Mois Etudiants » ont attiré plus de 1500 participants
- 155 dossiers PINEL ont été accompagnés au titre de la politique habitat
- 3 020 536 € ont été mobilisés auprès des partenaires au bénéfice des projets de l'Agglomération grâce au soutien de l'Europe, de l'Etat, de la Région et d'autres partenaires
- 74 évènements ont été organisés par le parc des Expositions Espace Carat, une année record
- 37 opérations de marketing économique territorial ont été menées
- Le contrat de ville a donné la priorité aux actions en faveur du développement économique dans les quartiers, de l'égalité femmes-hommes et de la Culture
- 2 nouveaux projets de coopération approuvés par l'Union Européenne ont été lancés : Atlantic Youth Creative Hubs (AYCH) et Womarts, dédiés aux industries culturelles et créatives
- Dans le cadre de la nouvelle intercommunalité, la Direction a été mobilisée plus spécifiquement sur les sujets suivants :
 - › Transfert de 22 nouvelles zones d'activités pour un total de 38
 - › Mise en œuvre de nouvelles politiques : commerce, agriculture, économie circulaire
 - › Suivi et gestion des documents d'urbanisme pour les 38 communes
 - › Adaptation et mise en cohérence de l'ensemble des politiques à l'échelle des 38 communes (économie, emploi, ESS, dispositifs contractuels, Haut-Débit, habitat, ADS)

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Entrepreneuriat

- Poursuite du programme d'incubation « l'inKubateur » qui accompagne chaque année une dizaine de projets à caractère innovant dans les phases ante-crédation avec la mobilisation de consultants, un accompagnement régulier, la mise à disposition d'un espace de travail : 10 porteurs de projets actuellement accompagnés, en partenariat avec les écoles du territoire, la Région Nouvelle Aquitaine, l'Agence de Développement et d'Innovation (A.D.I.), Pépité
- Pilotage du programme Go&Cie en partenariat avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (A.D.I.E.) et le CréaLAB (1400 visites, 90 adhérents) visant développer la culture de l'entrepreneuriat dans les écoles, collèges, lycées et auprès des jeunes des quartiers : 220 jeunes sensibilisés et une quarantaine formée (Lycée Charles Coulomb, lycées Ste Marthe, collège Jules Vernes, A.F.P.A., Compagnons du devoir, Marguerite de Valois, le C.E.S.I.)
- Second Start Up Week-end organisé en novembre, en partenariat avec les Partenaires de la création d'entreprise, les écoles du territoire, et le cluster régional des activités du numérique, SP, dans le but d'ancrer et rendre visible la démarche de GrandAngoulême : 67 inscrits, 21pitches et 8 projets retenus
- Mise en place, en partenariat avec l'incubateur Les Premières, d'un parcours de sensibilisation et d'accompagnement des projets d'entreprise portés par les femmes, en parallèle à une action d'information et d'accompagnement menée dans les quartiers Politique de la Ville : une conférence avec 40 participantes et 5 témoignages de femmes entrepreneures, 2 sessions de formation avec dix participantes pour valider leur idée (mobilisation de Partenaires de la création d'entreprise et de Pôle Emploi).

Innovation/Diversification

- Appel à Projets « Produits du Futur » (édition 2016) qui a contribué à rendre visible la dynamique en œuvre : 11 candidatures, 7 lauréats/ 25 emplois prévus/ accompagnement financier de 220 000 €.
- Appel à projets Relatio, qui a permis de détecter de nombreux projets innovants et collaboratifs, confortant ainsi leur place dans la boîte à outil comme stimulateurs de projets innovants et collaboratifs : 11 candidatures, 8 projets lauréats dont 2 projets en incubation, 18 structures impliquées dans ces projets/ accompagnement financier de 57 500 €
- Accueil à la pépinière d'entreprises du Parc d'Activité du Grand Girac de la couveuse d'activité Consortium, du cluster régional des activités numériques, le SPN et du plateau dédié aux projets d'incubation, confortant la structure dans son rôle de lieu-ressource dédié à l'innovation

Financement

- Prêt croissance : 6 bénéficiaires pour 210 000 € de prêt d'honneur
- A.D.E.L. TPE : 19 bénéficiaires pour 104 200 € de subventions
- Convention revitalisation Lafarge : 5 entreprises conventionnées/ 51 000 € de prêt participatif et un engagement de création de 24 emplois.
- Convention revitalisation Rousselot : 9 200 € de prêt participatif et un engagement de création de 4 emplois.

Recherche et transfert de technologie

- Poursuite des travaux avec les équipes de Nexeya et du CEA Tech afin de dimensionner l'équipement et la pile à hydrogène dans la future extension de la pépinière d'entreprises.

- Poursuite du soutien financier à l'Université de Poitiers pour les programmes de recherche INSECT et NUMERIC qui ont permis l'émergence du Fabricc : groupe de recherche interdisciplinaire dédié aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) : 7 mises en relation avec des entreprises locales sur des besoins variés (propriété industrielle, usages numériques, etc...), 4 ateliers-débats et 1 journée d'étude
- Emergence de plateformes de technologiques locales impliquant entreprises, écoles d'ingénieur, lycées, CEA Tech, Alliance Entreprises, etc...

Actions Collectives

- Tepos Entreprises : Accompagnement dans un programme d'économie d'énergie (objectif de 10% d'économies) de 21 PME/PMI
 - › dans divers secteurs d'activités : agroalimentaire, papier/carton, peintures/vernis, structures métal, mécanique industrielle, blanchisserie industrielle, fabrication de chauffages, Industrie innovante, Tertiaire & services.
 - › Programme sur 24 mois : Diagnostique. Energie, préconisations, suivi d'actions & réalisations, suivi tableau de bord énergétique, suivi projets Energies Renouvelables (En.R.).
 - › 21 référents formés au programme Devenir Référent Energie en Industrie (DEREFEI)
 - › 6 ateliers : air comprimé, chauffage, éclairage, motorisation, froid, communication
- Eco-Défis : accompagnement sur plusieurs défis énergétiques de 24 TPE de l'artisanat et du commerce :
 - › Programme sur 3 ans : Diagnostique énergie, suivi d'actions pas à pas, suivi de tableau de bord énergie
 - › Participation aux ateliers thématiques Territoire à Energie Positive (T.E.Pos.)
- Ecologie Industrielle : Projets d'économies circulaires (en collaboration avec le Pôle Eco-Industries) avec l'Association Auzone (ZI N3)
 - › Animation de la zone
 - › Mise en place d'un groupement d'achats.
 - › Mise en relation et duplication du programme avec les autres ZI de l'agglomération
 - › Participation aux ateliers thématiques TEPos
- Projets En.R. toutes les filières (éolien, méthanisation, photovoltaïque, géothermie, hydrogène, gaz naturel pour véhicules) :
 - › Accompagnement et suivi des projets En.R. des Collectivités & Entreprises du périmètre TE.Pos.
 - › Constitution de cahier des charges ouverts à consultation de développeurs et accompagnement
 - › Programmes foncier & immobilier GrandAngoulême, foncier et immobilier communes secteur T.E.Pos., foncier et immobilier des entreprises secteur T.E.Pos.
 - › Visites de terrain, aide à la communication, organisation de réunions publiques

Immobilier et foncier économique

- › 90 sollicitations par des porteurs de projets ou entreprises pour une recherche immobilière ou foncière. Foncier : 76 560 m² en cours de cession/ 25 créations nettes d'emplois projetés
- › Actualisation des baux, relance et suivi des cessions de foncier d'entreprises.
- › 22 bâtiments dédiés à des activités économiques.
- › Location de 86% des bâtiments dont GrandAngoulême est propriétaire, soit une occupation de 92 % des surfaces.

Vie étudiante

- Budgets spécifiques dédiés à l'amélioration de l'animation des campus et de la vie étudiante et poursuite du

partenariat avec le Centre d'Information Jeunesse : organisation de nombreux événements lors du Mois d'accueil « Angou'Mois Etudiants » à la rentrée en octobre (fréquentation totale : 1 444 étudiants sur les 24 actions programmées).

- Poursuite et élargissement de l'offre Pass'Etudiants
- Attribution d'une subvention à l'association Sport Culture Campus Universitaire de la Charente (SCCUC) pour soutenir son programme d'actions 2017-2018
- Elaboration d'une contribution territoriale au Schéma Régional d'Enseignement Supérieur.

EMPLOI, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Plan local pour l'insertion et l'emploi

- Accompagnement de 823 personnes dans le cadre du PLIE dont 255 nouveaux accompagnés (46 % de bénéficiaires des minima sociaux, 24% des jeunes en difficulté et 30% de chômeurs de longue durée).
- résultats du dispositif : 328 mises en situation de travail de courte durée (moins de 6 mois), 97 mises en situation de travail de longue durée (plus de 6 mois), 182 actions de formation et 193 retours durables à l'emploi.

Insertion dans les marchés publics

- 5 520 heures de travail réalisées en 2017 soit 3,5 équivalents temps plein, 25 personnes ayant bénéficié de missions dont 92 % résident en ZUS, une durée moyenne des missions de 120 heures.
- Dans le cadre du partenariat Calitom/Grand Angoulême, mise en place d'une action d'insertion de demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires des minima sociaux pour le fonctionnement du centre de tri des déchets de Mornac : 30% des postes de trieurs ont été réservés à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi et bénéficient d'un accompagnement réalisé par l'association ALESIE.

Economie Sociale et Solidaire

- Mise en œuvre d'un plan de soutien et de développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire :
 - › - Création des Instants Solidaire, moments conviviaux de rencontres, de travail et de réalisation d'affaires entre acteurs de l'ESS.
 - › - Lancement d'un appel à projets doté de 30 000 €.
- Organisation d'une conférence débat sur l'économie sociale et solidaire portant sur la dynamique des tiers lieux.
- Accompagnement au développement de coopérative d'activité et d'emploi dans le domaine culturel (CAE Consortium) et dans le domaine agricole (Champ du Partage) de l'artisanat du Bâtiment (Alterbative) et généraliste (Helyscoop).

COHESION SOCIALE/POLITIQUE DE LA VILLE

- Priorités 2017 du Contrat Ville : développement économique dans les quartiers, égalité femmes-hommes, Culture
- Poursuite du soutien, par une aide de 10 600 € à la démarche de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les quartiers, avec une attention spécifique à l'entrepreneuriat féminin, dans le cadre de la Maison de l'Entreprendre avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (A.D.I.E), l'Institut de Formation Commerce et Gestion (I.F.C.G.) et le Centre d'information du Droit des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F).
- Partenariat avec l'Etat et l'Université de Bordeaux pour une étude sur déplacements des femmes sur le territoire de l'agglomération dans le cadre du plan national de lutte contre les violences faites aux femmes (Soutien de

GrandAngoulême : 6 750 €).

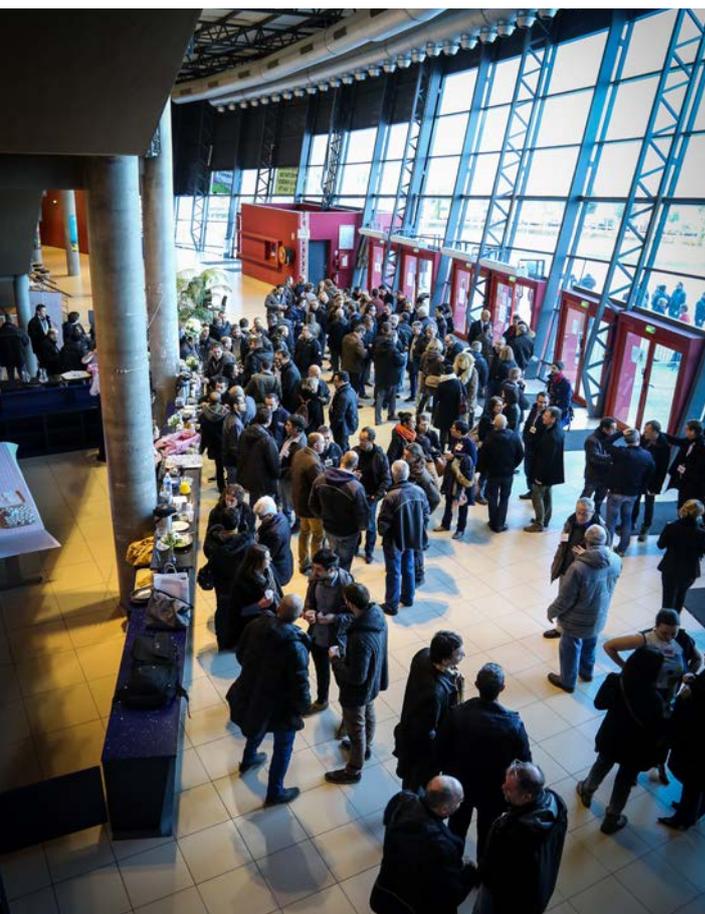
- Résidence de l'association Les Mains Sales programmée dans le cadre de l'action culturelle de GrandAngoulême avec le soutien de la DRAC, sur 4 quartiers du contrat ville pour la réalisation d'une carte sensible du quartier, en lien avec les centres socio-culturels et sportifs.
- Soutien poursuivi dans les autres domaines du contrat de ville : 11 projets pour un montant de 293 000 €
Soutien de 8 projets relevant de la Cohésion sociale en direction de la jeunesse et dans les domaines de la citoyenneté et de la solidarité à hauteur de 115 860 €.

COOPÉRATION INTERNATIONALES ET CONTRACTUALISATIONS

- Lancement de 2 nouveaux projets de coopération approuvés par l'Union Européenne, dédiés aux industries culturelles et créatives : Atlantic Youth Creative Hubs (AYCH) et Womarts
- Poursuite de la coopération avec le Mexique et signature d'un nouvel accord avec la Ville de Zapopan en novembre 2017
- Signature du Contrat de ruralité 2017-2020 avec l'Etat : Une enveloppe 2017 de 170 000 €, répartie au bénéfice de 7 projets
- Accompagnement de 11 communes dans leurs recherches de financements
- Mobilisation de financements externes au bénéfice de nos projets : 3 020 536 €

PARC DES EXPOSITIONS ESPACE CARAT

- 74 Manifestations :
 - › 17 concerts et spectacles
 - › 40 événements d'entreprises
 - › 16 salons (public ou professionnel)
 - › 1 Ludopark
 - › soit 163 912 personnes accueillies



MARKETING ECONOMIQUE

- 15 campagnes presse et e-presse :
 - › Charente Libre, Capital, Les Echos, l'Entrepreneur Charentais, L'Etudiant, Union Patronale de Charente, Journal des professionnels, Nouvel Economiste, Petit Economiste.../
 - › Participation à la conférence de presse nationale Parcours France sur l'attractivité des territoires avec entre autres 2 pages pour Angoulême dans le dossier de presse national
 - › Parution dans le bon plan Etudiants du CIJ
- plus de 100 000 mailings, le plus souvent en version dématérialisée, adressés aux entreprises et aux professionnels du territoire
- Outils de communication
 - › Actualisation et édition de la plaquette territoriale « GrandAngoulême, un territoire d'avenir »
 - › Renouvellement des kits de communication (flyer, affiche, web) des appels à projets Relatio, Produit du futur, Economie Sociale et Solidaire et du programme de sensibilisation à l'entrepreneuriat Go&cie
 - › Création d'une plaquette « Technopôle » avec des fiches thématiques « créer, financier, impulser, collaborer... »
 - › Création d'objets promotionnels « étudier à Angoulême », réalisation de set de table pour annoncer le programme de la rentrée étudiante (diffusion dans les restaurants universitaires)
 - › Animation du site internet angouleme-developpement.com et des réseaux sociaux associés
 - › Création de supports pour le contrat de ville
- Evènements professionnels
- Participation
 - › - à Parcours France -Paris
 - › - au Salon des entrepreneurs -Paris
 - › - au Salon de l'Immobilier d'entreprises SIMI- Paris
 - › - au Salon du travail et de la mobilité professionnelle- Paris
 - › - au Salon des Etudiants -Bordeaux
 - › - au salon des métiers, de la formation et de l'orientation, FOFE -Angoulême
 - › - au Forum du recrutement / emploi – Angoulême
 - › - aux Gastronomades
 - › - à Connect Street Charente
- Organisation
 - › - Rencontres des territoires créatifs (plus de 80 participants)
 - › - 1 Business Contact (80 participants)
 - › - Remise des prix de l'Appel à Projets Relatio
 - › - 2 sessions « Femmes et entrepreneurEs » en collaboration avec les Premières Nouvelle Aquitaine
 - › - 1 soirée « L'Etudainement appliqué à l'industrie du futur » en collaboration avec le SPN/ remise des prix de l'appel à projets Produit du futur à cette occasion
 - › - 1 rencontre thématique : « L'UE de demain : quelles opportunités pour vos entreprises ? »
 - › - 1 rencontre B to B à l'occasion d'un match du SA XV
 - › - 3 petits déjeuners économiques sur les thématiques de la propriété intellectuelle, les financements, et la nouvelle loi de finances.
 - › -1 start-up weekend
 - › -1conférence Economie Sociale et Solidaire/remise des prix de l'appel à projets
 - › -instants solidaires sur les thématiques de l'Economie Sociale et Solidaire
 - › Co-organisation de 2 rencontres « ESSPRESSO » (speed meeting des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire)

AGRICULTURE

- Sensibilisation à l'agriculture et alimentation en partenariat avec les Gastronomades sur 4 actions :
 - › Le « Menu Gastronomades » distribué à 13500 (contre 8500 repas en 2016) enfants et seniors sur 27 communes de l'agglomération, 2 communes hors agglomération et 5 Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)/ Près de 6 tonnes de marchandises livrées pour l'évènement par les producteurs et artisans locaux mobilisés.
 - › Le concours « Top Marmiton » destiné aux jeunes de 14 à 16 ans en collaboration avec les centres sociaux de l'agglomération.
 - › L'espace Maraîcher dans la bulle du Champs de Mars a permis de distribuer le velouté concocté par les exposants.
 - › Les expositions artistiques liées à la gastronomie de l'Ecole d'Art.
- 24 communes actuellement engagées sur le programme Bien manger à l'école et réalisation d'audits en 2017 sur Claix, Sireuil, Voeuil et Giget, Voulgézac, St Saturnin, Dignac Touvre, Puymoyen
- Soutien à l'installation : lancement des travaux de l'espace test sur la Couronne
- Animation territoriale :
 - › Approbation d'un cadre de développement pour la politique agricole de GrandAngoulême
 - › 4 groupes de travail réunis sur les thématiques : agriculture- alimentation, foncier installation transmission, bien manger à l'école
 - › 3 comités techniques réunis avec les partenaires du territoires (Chambre d'Agriculture de la Charente, terre de lien, maison de l'agriculture biologique, SAFER, lycée agricole, BNIC, fédération des CUMA, EPTB, Charente eaux, FRAB..)
- Evolution des pratiques agricoles et suite du programme Eau et bio en partenariat avec la FRAB et l'agence de l'eau :
 - › Réalisation d'un état des lieux de l'agriculture sur un échantillon de 70 agriculteurs enquêtés sur le territoire de l'agglomération.
 - › Restitution et rencontre entre les agriculteurs et les élus le 15 novembre 2017 (80 personnes présentes).

TRÈS HAUT DÉBIT/ NUMÉRIQUE

- Fibre optique jusqu'au domicile Zone A.M.I.I. (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) : Engagement d'un comité de suivi avec les 16 communes concernées et Orange.
- Sur le territoire des 3 ex Communautés de Communes : Suivi du dossier de déploiement porté par le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (S.D.E.G.), du solde du projet porté par les 3 structures et du transfert du dossier à Charente numérique
- Délégation de Service Public (D.S.P.) Soltice
 - › 4 comités de suivis réalisés
 - › Engagement de l'audit des réseaux Très Haut Débit : D.S.P. Soltice, réseau des ex CDC et perspective d'harmonisation.
- Animation territoriale
 - › 3 groupes de travail réunis pour informer des dossiers repris suite à la fusion et définir les attentes des élus
 - › 4 sessions de formation aux élus sur le Très Haut Débit et le numérique en novembre et décembre 2017

COMMERCE

- Lancement de la démarche sur le Schéma Directeur du Commerce et de l'Artisanat de proximité/réalisation d'une enquête consommateurs sur la zone de chalandise
- Animation territoriale
 - › 4 groupes de travail pour co-construire le schéma
 - › 1 petit déjeuner avec les associations des commerçants du territoire
- Etude de pré-programmation de requalification de la zone des Montagnes Est sur la commune de Champniers
- Lancement de l'étude de valorisation du foncier commercial des centres-villes, centres-bourgs menée par l'Etablissement public foncier Nouvelle Aquitaine (excepté la ville d'Angoulême réalisée indépendamment)



PLANIFICATION URBAINE

- Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)
- Elaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) Intercommunal
- Travail sur le zonage

ORU/GRANDS PROJETS

- O.R.U.
 - › « Protocole de préfiguration » des projets de Bel-Air Grand-Font et Etang des Moines depuis mai 2016 : définition des scénarios d'aménagement sur chacun des quartiers et recherche des partenariats financiers
 - › Poursuite des derniers travaux sur les quartiers de Basseau et Champ de Manœuvre

QUARTIER GARE :

- › Définition des projets sur chaque îlot (Ilot Didelon et Ilot Renaudin) ;
- › Dépôt et octroi du Permis de Construire sur Didelon phase 1 (partie Nord de l'îlot) pour un début des travaux mi-2018 ;
- › Travail sur la programmation de la seconde phase d'aménagement de l'îlot ;
- › Dépôt du Permis de Construire sur Renaudin en Septembre pour octroi programmé en Avril 2018 et travaux à la rentrée 2018.

HABITAT/LOGEMENT

- Accompagnement financier de la production nouvelle des bailleurs publics : 178 logements publics à loyer accessible et très accessible.
- Réhabilitation de 129 logements dans le parc public (engagement à l'accompagnement de l'agglomération à hauteur de 451 500 €) à Nersac et Gond-Pontouvre
- Lutte contre l'habitat indigne et rénovation thermique du parc de logements privés anciens :
 - › 235 dossiers Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) aidés par GrandAngoulême sur les 38 communes, pour un total de 314 696 €
 - › 155 défiscalisation en PINEL accordées par l'Agglomération, d'où 155 logements réhabilités sur le territoire en parallèle, conformément à la règle du « 1 pour 1 » (1 logement réhabilité pour 1 logement en PINEL en neuf) /47 dossiers dans l'ancien
 - › 2 subventions « coup de pouce » pour sortir des immeubles de la vacance (31 000 €)
- Accession sociale à la propriété : 56 aides octroyées pour un total de 336 000 € investis par l'Agglomération, dans l'ancien à rénover (PASS'ACCESSION).
- Prise en compte des publics spécifiques et lutte contre le mal-logement : Engagement dans la réalisation de 6 haltes de nuits pour les publics en situation d'urgence face au logement (femmes victimes de violences conjugales, sans-abri, jeunes en décohabitation, victimes d'incendie...), pour un total de 60 000 € investis par GrandAngoulême, sur les communes d'Angoulême, Saint-Michel, Ruelle sur Touvre.
- Politique de peuplement : Lancement des travaux sur la réforme des attributions du logement social avec la Convention Intercommunale d'attributions.

QUELQUES CHIFFRES 2017

- 677 000 K€ (sous forme de subvention, prêt honneur...) dédié à la stimulation de l'innovation et de l'entrepreneuriat, au renforcement des fonds propres des TPE, à la mobilisation d'experts
 - 350 dossiers ouverts concernant les recherches foncières ou immobilières, des projets d'investissement ou des recherches de partenariat et de compétences...dont :
 - -10 porteurs de projet en incubation
 - -10 entreprises en pépinières/hôtel
 - -13 projets retenus en comité de sélection Relatio et PDF
 - -1 131 m² immobilier d'entreprise commercialisé
- 76 560 m² de foncier économique commercialisé

GRANDS PROJETS 2018

- Terrains familiaux des gens du voyage
- Ouverture de la technopôle EurekaTec
- Mise en œuvre d'un nouveau règlement d'intervention sur l'immobilier et le foncier économique
- Début des travaux du Quartier Gare
- Premières actions dans le cadre du Schéma Directeur du Commerce
- Mise en chantier d'un nouveau plan Agriculture
- Signature d'un contrat régional avec la Nouvelle-Aquitaine
- Mise en place d'un plan d'actions économie et emplois dans les quartiers, dans le cadre de la Politique de la Ville.
- ORU Bel-Air Grand-Font et Etang des Moines : élaboration et signature de la convention avec l'ANRU ; Démolition du site de Raoul Boucheron
- Expérimentation du « Permis de louer » afin d'accompagner les communes dans la lutte contre l'habitat indigne sur des secteurs ciblés
- Dispositif de maintien à domicile des personnes âgées
- Redéfinition de la politique Habitat, dans le cadre des nouvelles compétences issues de l'élargissement.



DIRECTION DE LA PROXIMITÉ

POINTS FORTS 2017

- Un point d'étape est réalisé sur le projet l'Alpha, son organigramme, son organisation, afin d'en analyser le fonctionnement, de le consolider et de l'optimiser.
- Les Parcours d'Education Artistique et Culturelle (P.E.A.C.) montent en puissance
- La pérennisation de Via Patrimoine et du label « Ville d'art et d'histoire » est mise en chantier, par la création d'un service patrimoine d'art et d'histoire au sein du GrandAngoulême.
- Une réflexion est menée sur la définition de l'intérêt communautaire des compétences sport, culture, tourisme, enfance-jeunesse.
- Le service « tourisme » est créé conformément aux nouvelles compétences exercées par les agglomérations, son rôle sera d'assurer la cohérence des actions au niveau du territoire et en lien avec les autres territoires.
- Une étude globale et détaillée de la compétence enfance/jeunesse à l'échelle du nouveau territoire est menée, sur la base des politiques, des services et des équipements existants, permettant aux communes, syndicat et agglomération de se positionner sur le rôle de GrandAngoulême dans les années à venir

CULTURE

Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)

- Signature de la convention permettant la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle sur le territoire de GrandAngoulême.
- Mise en place d'un comité technique toutes les 6 semaines et d'un comité de pilotage deux fois par an.
- Organisation de 7 conférences et de 20 semaines de résidences d'artistes dans les écoles
- Gestion d'un partenariat avec les 13 grands établissements du territoire /
- Edition d'un livret de référence de l'EAC.

Culture en Agglo

- 63 spectacles organisés sur les 38 communes.

L'Alpha

- Adhésion gratuite, 40h d'ouverture non-stop sur 5 jours, accessible à tous et pour tous les publics.
- 168 840 entrées-moyenne hebdomadaire de 3239 passages.
- 22876 Inscrits sur l'Alpha dont 4500 nouveaux sur l'année (46% vivent à Angoulême, 27% sur GA, 27% Département et hors département)
- 190 000 documents, 8500 achats, 12 000 réservations
- 563 000 prêts, plus d'1/2 million, un panier moyen de 5 documents,
- 165 groupes jeunes reçus soit 3700 jeunes, de la Petite Enfance aux ados.
- 124 classes, 44 groupes Petite Enfance, 22 Centres de Loisirs., 43 accueils pour 457 adultes (publics éloignés)
- 138 actions culturelles pour 14716 personnes : 7 expositions, conférences, projections, rencontres d'auteurs, lectures, ateliers, Murder party, Zombie Walk...
- Partenariats avec le Conservatoire, l'Ecole d'Art, Musiques Métisses, Via Patrimoine, Lettres du Monde ...
- Temps forts à l'occasion du FIBD (expo Valérian : 9000 personnes), de Petites oreilles en goguette (3582p), de Partir en livre, d'Autopsie de la peur en partenariat avec les Archives départementales ...
- Labélisation du Ministère de la Culture Premières Pages (action Petite enfance), Partir en livre
- Portail et site : 97 000 sessions pour environ 50 000 utilisateurs, 800 abonnés supplémentaires à la bibliothèque numérique, 43000 personnes/mois sur la Page Facebook :
- Travail de fond sur le projet, l'organisation...dans le but

d'optimiser la structure et de la mettre en adéquation avec ses enjeux et ses missions : La phase de réorganisation débutée au second semestre, accompagnée par un psychologue du travail, sera proposée en 2018

- En complément de ce travail, mise en place d'outils de suivi de l'activité et mise en œuvre d'un travail de prospective budgétaire et d'une réorganisation du cadre de la programmation culturelle.

Le Conservatoire

- Mise en place et suivi d'un interim de direction après le départ du directeur.
- Mise en œuvre d'une nouvelle grille tarifaire avec un élargissement considérable des coefficients familiaux : création de 6 tarifs dégressifs pour les foyers les plus modestes (soit 36% des effectifs du Conservatoire) et 5 tarifs progressifs pour les foyers les plus aisés.
- Mise en œuvre de la résidence du groupe vocal OMMM en lien avec les quartiers, les établissements scolaires, les associations...etc
- 970 élèves pour plus de 850 heures de cours hebdomadaires et 70h d'ouverture
- Près de 150 actions de diffusion, dont 49 projets d'action culturelle (notamment OMMM, les journées de l'électroacoustique, Écritures 2017, les journées du Cor)
- Participation au Parcours d'Education Artistique et Culturelle (P.E.A.C.) via l'action de sensibilisation « Viens voir la musique, la danse et le théâtre » qui a touché près de 1500 enfants des écoles primaires du GrandAngoulême.
- 122 élèves suivis sur 2 ans en temps scolaire dans 5 « Orchestre à l'école », à Angoulême, Soyaux, La Couronne, Gond-Pontouvre et Linars
- Gestion du Diplôme Universitaire « composition électroacoustique et design sonore » en partenariat avec l'Université de Poitiers et Magelis.
- Partenariats avec l'Éducation Nationale, l'École d'Art, l'Alpha, le théâtre Scène Nationale, Piano en Valois, la Nef, l'Épiphyte, la CIBDI, le Musée d'Angoulême, le FIBD, Soëlys, le CAJ la Grand Font, Mars en Braconne, Jazz à Saint Sat', le réseau des conservatoires de Charente.
- Des temps forts avec la journée porte ouverte (environ 900 visiteurs), la fête de la musique, la nuit des conservatoires, les concerts des orchestres
- Une page Facebook active comptant 1400 abonnés.

La Nef

- Relance de l'activité de la Nef
- Préparation administrative du changement de statut juridique de l'établissement au 1er janvier 2018
- Recrutement de la directrice de l'établissement, Laetitia

Perrot, ancienne administratrice de l'établissement

- 96 groupes programmés, 10 000 spectateurs, 1 500 participants aux actions culturelles, 1 000 spectateurs jeunes publics
- 8 000 heures d'ouverture de studio, 120 groupes répétant aux studios représentant 500 musicaux charentais

L'école d'art

- › 34 ateliers hebdo, 634 places d'ateliers distribuées
- › 13 classes dans le cadre des P.E.A.C.
- › Apprendre avec l'art avec l'école A.Uderzo
- › 6 workshops pendant les vacances
- › 4 expositions, 1 concert animé
- › Partenariat avec la patinoire, ateliers de dessin et exposition pendant le F.I.B.D.
- › 2 Journées Portes Ouvertes, 2 Conférences et 2 tables rondes

L'épiphyte

- 20h d'ateliers hebdomadaires, 90 inscrits
- Education artistique et culturelle (E.A.P.) : 7 projets scolaires (98h), 5 projets périscolaires (185h), 5 stages (en partenariat avec l'ALSH vallée de l'Echelle), 1 projet Culture et Santé, soit 780 personnes touchées
- Evénements : 4 expositions d'art contemporains (plus des actions de médiation), 1 festival de cinéma d'animation et cinéma expérimental
- Rencontres, festivals accueillis : 2000 visiteurs

Réseau Papillon

- Adhésion gratuite, 6 bibliothèques, 23h30 d'ouverture hebdomadaire
- 1650 inscrits, 10 300 entrées dans l'établissement
- 21500 prêts, 27 000 documents en accès libre
- 80 rencontres ou événements culturels pour un public touché de presque 2000 personnes : expositions, ateliers, atelier d'écriture, atelier de loisirs créatifs, cafés lectures, Prix des lecteurs des littératures européennes de Cognac, Bulle des lecteurs, Au fil du conte, Partir en livre, rencontres d'auteurs... : Plus de 100 accueils de classes effectués dans l'année pour presque 3000 élèves de maternelle et d'élémentaire touchés
- Espace Lire autrement développé pour les publics malvoyants, non-voyants et/ou dyslexiques
- Espace Numérique : accès à la VOD avec Arte VOD, presse numérique en ligne LeKiosk, et musique avec Cité de la musique, Philharmonie de Paris

Politique de l'image

- Suivi de l'Ecole Européenne supérieure de l'image et mise en œuvre de deux résidences d'artistes dans 8 établissements scolaires avec l'EESI

Accompagnement FIBD

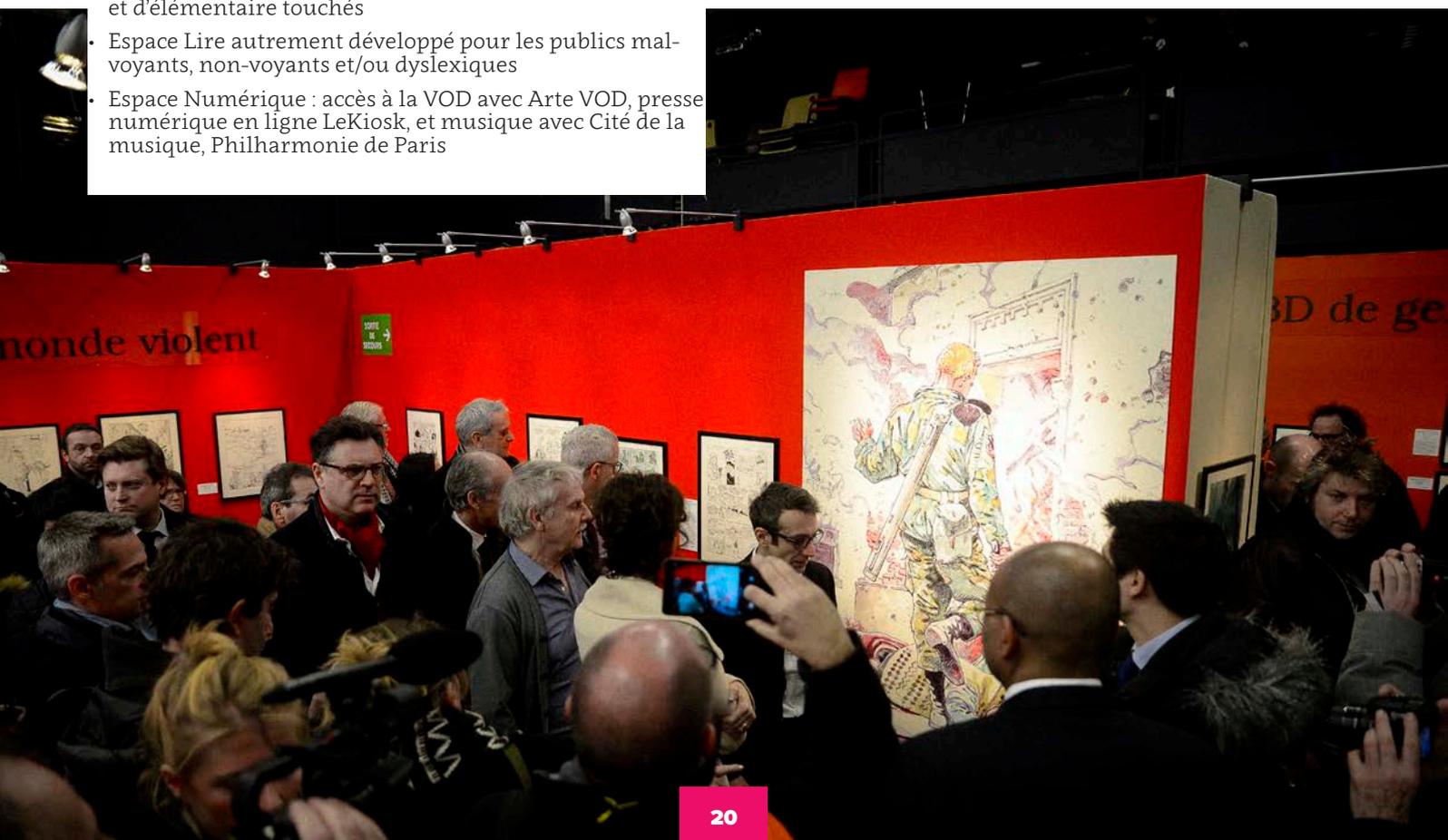
- Mise en place d'un groupe de travail opérationnel avec le FIBD visant à enrichir le partenariat GrandAngoulême – FIBD, qui passe par un renforcement du partenariat avec l'Alpha le confirmant comme pavillon du Festival, par la mise en place d'un concert dessinée à la Nef sur le temps du Festival et par l'enrichissement du partenariat avec l'école d'art et le Conservatoire de GrandAngoulême.

Foire du livre de Francfort

- Participation active de GrandAngoulême à l'organisation de l'exposition phare de « la France invitée d'honneur à la Foire du Livre de Francfort » inaugurée par le Président de la République et la chancelière allemande, le Président de GrandAngoulême représentant le territoire et la Région Nouvelle Aquitaine lors de cette inauguration
- Suivi et mise en œuvre de l'exposition « D'Astérix à Barbarella, traversée dans la bande dessinée d'expression française » sur le pavillon « Francfort en Français »

A noter aussi

- Mise en place du réseau des directeurs d'établissements culturels.
- Intégration du réseau des directeurs des affaires culturelles des Grandes Villes, Agglomération et Métropole de France, comme membre du bureau de l'association.
- 1226 000€ de subventions culturelles / 65 dossiers instruits
- Gestion d'un fond de concours : 2 fonds de concours attribués pour un montant de 24 000 €.
- Suivi de l'intérim de l'Alpha et de l'intérim du Conservatoire de GrandAngoulême.



SPORT

Centre Equestre

- Fonctionnement et exploitation du centre équestre de la Tourette confiés à l'association l'Etrier Charentais, soit 12 salariés pour assurer l'animation, l'entretien et la gestion du club.
- 83 chevaux et poneys (de club et de propriétaires).
- 411 licenciés adhérents au club dont 33% de nouveaux pour la saison 2016/2017 et 85% de femmes.
- 34 concours ont été organisés pour 4 243 engagés.

Stand de tir

- Pas de bilan d'activité : équipement mis à disposition de l'association Stand de tir angoumoisais

Forum Sport Santé Environnement (F.S.S.E.)

- 9^{ème} édition du FSSE, mise en avant des sports de raquette : le paddle, le vince-pong, le badminton, le tennis de table, le beach tennis et le tennis...
- 13 299 visiteurs sur les 2 jours
- 133 stands proposaient 65 disciplines différentes.
- mobilisation d'une large équipe de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, des partenaires publics et privés, des associations et clubs avec une participation massive de bénévoles, un événement d'ampleur qui participe le temps d'un week-end à l'animation du territoire.

Politique sportive

- En Juin, homologation sportive de Carat, qui permet désormais d'accueillir des compétitions sportives dans un équipement unique en son genre sur le territoire.
- 11 manifestations sportives soutenues à hauteur de 19 200 € au total, dans le cadre d'appel à projet pour le soutien d'événements sportifs d'intérêt communautaire.
- 6 associations soutenues à hauteur de 19 300 € au total dans le cadre des actions menées par les anciens EPCI
- 4 communes aidées pour la remise aux normes d'équipements sportifs pour un total de 37 305,64 € dans le cadre du fonds de concours (éclairage d'un stade et d'une salle municipale ainsi que deux courts de tennis).

NAUTILIS

fréquentation

- Chiffre global de fréquentation : 326 446 visites à la piscine et à 35 482 visites à la patinoire.
- Diminution sur la période estivale de 13% par rapport à 2016 (mauvaises conditions météorologiques)
- Reconduite pour la troisième année de l'opération « Mon été GrandAngoulême » permettant la gratuité à la piscine des enfants de l'agglomération âgés de 12 ans et moins, avec une modification du dispositif de gratuité (sur 2 jours pleins par semaine contre 4 demi-journées en 2016) : 1 227 passages ont été enregistrés entre le 1er/07 et 31/08 (soit -69% par rapport à 2016) en corrélation avec la baisse de fréquentation générale. Opération toujours attractive qui recueille la satisfaction générale des habitants.
- Accueil des scolaires, une priorité pour GrandAngoulême : 198 classes d'écoles primaires et du secondaire pour des créneaux d'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire une/ Implication des éducateurs du centre NAUTILIS qui se déplacent dans les classes qui en font la demande pour préparer le cycle de natation sous forme d'échanges avec les élèves et les enseignants/ Suivi régulier avec l'Inspection Académique en bord de bassins avec les éducateurs mais aussi dans le cadre de



réunions thématiques sur les contenus pédagogiques (notamment dans les périodes d'arrêt technique et vidange du centre).

Opérations commerciales et recettes :

- -De nombreuses opérations commerciales en direction du Grand public : prix de rentrée avantageux pour les abonnements aquagym, aquabike..., mise en place d'une entrée gratuite pour une entrée achetée pendant les petites vacances scolaires et le 24 et 31/12/2017, cartes cadeaux avec avantages en crédits d'entrée pour Noël.

Travaux et réalisations techniques :

- -Renouvellement des serrures de tous les casiers de rangements dans les vestiaires
- -Etanchéité /nettoyage des toits terrasses
- -Changement des plots de départ du bassin de 50m
- -Renouvellement du matériel pédagogique aquabike et petits matériels
- -Reprise du plafond de balnéo et amélioration de la ventilation générale
- -Mise en sécurité des appareils électriques

STADE D'ATHLÉTISME

- +16% de scolaires accueillis, soit 20 709 entrées : utilisation par 2 établissements supplémentaires
- Utilisation par 4 collèges, 2 lycées, la faculté des sports, la section sportive et un établissement spécialisé, soit 86 classes ou groupes.
- Utilisation par les associations stable avec une légère augmentation des manifestations (19), correspondant à 32 005 entrées.
- 9 compétitions officielles d'athlétisme dont le kid's athlé (championnat de France minime), 1er tour des inter-clubs, le meeting du G2A, 1 compétition inter-régionale des sapeurs-pompiers, 3 compétitions UNSS départementales et régionales, 4 rencontres USEP et 1 avec l'ADA-PEI.

CENTRE SPORTIF DE CHAMPNIERS

- seul équipement de l'agglomération à accueillir à la fois des pratiquants de tennis, de squash, de badminton et de tennis de table sur 4 terrains de tennis, 3 terrains de squash et 3 courts de badminton
- Fréquentation : 6 964 séances toutes disciplines confondues, vente de 136 cartes abonnements (16 en tennis, 115 en squash, 5 en badminton) dont 81 trimestrielles et 55 annuelles.
- 540 locations raquettes, 120 locations de balles squash



GYMNASSE DE DIRAC

- Réception en février 2017 des importants travaux de réfection et de remise aux normes lancés par la communauté de communes de la Vallée de l'Echelle pour 400 000 €, afin de permettre la pratique dans de bonnes conditions du basket, du judo et du tennis.
- Utilisation chaque mercredi et pendant les vacances scolaires par les enfants du centre de loisirs.



TOURISME

- Le Schéma de développement touristique initié par GrandAngoulême, afin de fixer un cadre stratégique et des priorités dans les actions à conduire :
 - › Promotion et structuration de l'offre touristique : Tourisme à l'échelle de la nouvelle grande Région/Destination à définir (moitié du Nord-Ouest) /Tourisme de passage à capter
 - › Offre culturelle et événementiels : Améliorer la visibilité au travers de la multiplicité de l'offre culturelle et événementielle/ Fédérer les acteurs et les institutions
 - › Le fleuve Charente : Favoriser l'appropriation du fleuve pour les différents publics /Donner une meilleure visibilité à l'offre /Aménagements pour une meilleure accessibilité du fleuve
 - › Patrimoines, architecture et histoire, paysages et espaces naturels : Définir une identité patrimoniale
 - › Position géographique et nouvelle centralité : Faire d'Angoulême une destination d'affaire /développer le tourisme d'agrément
 - › Itinérance douce : Mettre en relation les acteurs/structurer l'offre proposée sur le territoire
- Le Schéma directeur de la randonnée
 - › Réalisation d'un schéma directeur de la randonnée confié à l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (O.T.P.A.).
 - › Projet est en cours reposant sur l'inscription des chemins ruraux (500 km d'itinéraires identifiés) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.) : Recherche d'un schéma répondant à un maillage du territoire cohérent avec une continuité territoriale en sélectionnant les sentiers les plus intéressants en termes de patrimoines (matériel et immatériels), de géographie, de biodiversité, d'art et d'historique...)
 - › Etude de la prise en compte de l'entretien des chemins dans le cadre de la compétence tourisme.
- Développement des coopérations
 - › Coopération Angoulême-Bordeaux
 - › Coopération Val de Charente Océan

Les équipements

- Le camping du Plan d'eau (Saint-Yrieix sur Charente)
 - › - Augmentation de 2,9% des nuitées par rapport à 2016 et évolution du CA de 2,98 %.
 - › - Augmentation du taux d'occupation moyen des mobil home de plus grande capacité (6/8 places).
 - › -Augmentation de la fréquentation des camping-cars
 - › -Trois premiers critères de satisfaction : équipements du camping, calme et qualité de l'accueil
 - › -Investissements et améliorations : Changement liner et bâche de la piscine / Installation de Caméra de surveillance / Création d'un emplacement sécurisé pour les bouteilles de gaz / Modification du plan d'évacuation
- Port L'Houmeau et Le tourisme fluvial
 - › Poursuite de prestation d'accueil réalisée par les Bateaux rouges
 - › Réflexion sur les aménagements et la mise en tourisme du site
- L'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (O.T.P.A.)
 - › Convention d'objectifs pour l'année 2017 associée à un soutien financier de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (O.T.P.A.) : poursuite des actions d'accueil et d'information des touristes, partenariat avec les professionnels.
 - › Elaboration d'un projet de convention cadre pour 2018/2020.

PETITE ENFANCE/ENFANCE JEUNESSE

le service dans sa globalité

- Gestion en régie, depuis la fusion du 1er janvier 2017 de :
 - › - la crèche /multi accueil Les Poussins, à l'Isle d'Espagnac,
 - › - l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) « Vallée de l'Echelle » à Dirac,
 - › - le Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.) à Rouillet St-Estèphe
 - › - le Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.) et le Lieu d'Accueil Enfant/Parents un (L.A.E.P.) à Dignac.
- Effectif : 44 agents sur les structures, 3 agents dans le Service Enfance Jeunesse et 36 agents communaux mis partiellement à disposition de GrandAngouleme.
- Equipements et politiques soutenus par 3 Contrats Enfance Jeunesse (C.E.J.) signés par les gestionnaires, les communes, l'intercommunalité et la CAF.

Crèche multi accueil « Les poussins », L'Isle d'Espagnac

- capacité de 98 places pour les 0-3 ans, réparties en 5 services et offertes à 110 familles du territoire (uniquement les 16 communes de l'ex-GA en 2017). 3ème plus grande crèche de France
- 34 agents (2 directrices (Puéricultrice/infirmière), 1 assistante administrative et financière, 23 agents en lien avec les enfants (Educateurs Jeunes Enfants/Auxiliaires de puériculture/CAP Petite Enfance), 8 personnel technique pour restauration, entretien, linge)
- Finances/ fonctionnement :
 - › - Mise en place du prélèvement automatique en janvier
 - › - Actualisation et modification du règlement de fonctionnement : toute 1/2h entamée est due, prélèvement automatique comme moyen de paiement
 - › - Deuxième participation de la structure aux Gastronomades
- Bâtiment :
 - › - Achat et pose d'un jeu extérieur (une locomotive et ses wagons) : 20 350€
 - › - Achat et pose de cloisonnettes pour les toilettes des enfants, ajout d'une toilette dans le service des moyens
- Partenariat avec « Crèches Pour Tous » :
 - › - 3 places « Crèches pour Tous » occupées à la rentrée de septembre 2017

Relais Assistant Maternels (R.A.M.) « Les Petits Papillons » (Rouillet St Estèphe) :

- Animé par une Educatrice Jeunes Enfants (E.J.E.), à plein temps sur la structure/ ouvert tous les jours : animations le matin (sur site ou en itinérance sur les communes) et permanences administratives l'après-midi.
- Fréquenté en 2017 par 40 (soit 68%) des 59 assistantes maternelles actives sur 62 agréées sur le territoire
- Fréquentés par 141 enfants différents avec leur assistante maternelle, auxquels s'ajoutent 37 RDV de familles lors des permanences et 125 appels téléphoniques pour des renseignements sur les modes de garde/relations employeurs
- 4 animations proposé avec les enfants (Planche de cirque : motricité bébé ; Arts plastiques par Anne Paule Mousnier ; Percussions africaines par Barnabé Koala et Bébé lecteurs, en co-animation avec la médiathèque de Rouillet) et deux soirées de formation (sur l'ergonomie) sans les enfants.
- Partenariats :
 - › - Création d'un point relais avec le Pôle ressources handicap, avec mise à disposition de documents et d'une malle pédagogique

- › -CAF : création de la plaquette départementale des RAM
- › -Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) : participation à la formation initiale des assistants maternels nouvellement agréées.
- Création d'une page Facebook, pour partager les informations du RAM et revenir en image sur les activités.

Relais Assistant Maternels (R.A.M.) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P) « PETIT A PETIT » (Dignac)

- services animés par 3 agents (à temps non complet) : 2 Educateurs Jeunes Enfants (E.J.E.) et 1 Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse (B.E.A.T.E.P.) Petite Enfance..
- Le R.A.M.
 - › - Ouvert tous les jours sauf le mercredi (4 matinées d'ateliers d'éveil et 3 après-midi de permanences administratives)
 - › - Fréquenté en 2017 par 40 (soit 78%) des 51 assistantes maternelles actives sur 58 agréées sur le territoire
 - › - Fréquenté par 109 enfants différents avec leur assistante maternelle.
 - › - Proposition d'ateliers avec les enfants, des sorties (3 sorties plein air en 2017), des spectacles (avec l'Épiphyte) ainsi que d'activités intégrant la participation des parents (Carnaval, spectacle de Noël...), ainsi que 3 soirées de formation avec une psychologue sur l'analyse de leur pratique, sans les enfants.
 - › - Partenariats : Action passerelle avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) de Dirac/ Participation au forum des associations de la Vallée de l'Echelle/ Ateliers avec l'Épiphyte (intervenant pendant 1 semaine, 4 fois par an), pour le R.A.M et le L.A.E.P./Partenariat avec d'autres RAM sur le thème du handicap/ .CAF-UDAF : animations et ateliers « Parlons bébé », avec le L.A.E.P./ Sortie à l'Alpha (nouveau 2017)
- Le L.A.E.P. :
 - › - Espace de parole, d'échange et de réassurance de la fonction parentale/accès libre, gratuit, anonyme et sans inscription préalable, afin de faciliter la libération de la parole/ouvert le mercredi matin, hors vacances scolaires.
 - › - Accueil des familles par 2 professionnelles de 9h à 12h les mercredis matins.
 - › - Proposition ponctuelles d'activités (motricité, chants, pâtisserie) en plus des temps d'écoute
 - › - 41 enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un ou plusieurs parents accueillis en 2017 (fréquentation à son plus haut niveau, avec une amélioration de la parité homme/femme), soit 31 familles (presque exclusivement du territoire de l'ex-Vallée de l'Echelle).
 - › - Poursuite du travail de confiance et de fidélisation du public,



Accueil de Loisir Sans Hébergement (A.L.S.H.) de la Vallée de l'Echelle (Dirac)

- Accueil des enfants les mercredis après-midi, et les petites et grandes vacances (multi site le mercredi avec un accueil à l'école de Dignac).
- une directrice et 10 animateurs pour les mercredis (5 à Dirac et 5 à Dignac, dont la directrice adjointe) et de 8 à 15 animateurs pour les vacances/2 animateurs en emploi d'avenir et 2 apprentis C.A.P. Petite Enfance/ 6 Stagiaires Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) en stage pratique au sein de la structure en 2017/ soit un total de 32 animateurs différents ayant travaillé sur la structure en 2017.
- 102 jours de fonctionnement (soit 4 jours de moins qu'en 2016) pour 6 643 journées enfants : au total, 436 enfants de 3 à 17 ans 309 familles différentes, principalement issues du territoire de l'ex vallée de l'Echelle.
- Augmentation de 0,10 cts par tranche de tarif (tarifs définis en 2016 sur la base de 3 critères pour mieux s'adapter au territoire).
- Repas livrés depuis le 1er octobre, par le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (S.I.R.C.) de Ruelle sur Touvre et l'Isle d'Espagnac qui privilégie les circuits courts et les fournisseurs locaux.
- Activités :
 - › -Pour les enfants, répartis par groupe d'âges (3-5 ans ; 6-8 ans ; 9-11 ans) programmation de sorties tout au long de l'année, avec une moyenne d'une sortie par vacance et par groupe/ L'été, organisation de 5 mini-camps.
 - › - Pour le « Secteur jeunes » (11-17 ans), fréquenté par 97 enfants en 2017 (contre 115 en 2016. Baisse surtout marquée chez les 14-17 ans) organisation de divers sorties et de camps (1 par semaine d'ouverture, l'été), ainsi que de « chantiers loisirs jeunes », en partenariat avec les communes du territoire (réalisation de travaux demandés par les communes en échanges du financement des sorties).
- Partenariats : actions passerelles avec le R.A.M de Dignac pour faire découvrir l'A.L.S.H. aux tout petits/ avec les associations sportives du secteur pour permettre la découverte d'activités différentes/ateliers et stages à l'Épiphyte de Dirac.

AUTRES DISPOSITIFS MIS EN PLACE SUR LES 3 TERRITOIRES AYANT FUSIONNÉS AVEC GRANDANGOULÊME VERSION 2016 ET GÉRÉS PAR GRANDANGOULÊME VERSION 2017

ex territoire de Charente Boeme Charraud :

- - Un contrat d'objectif pluriannuel (2015-2018) avec Effervescentre (Centre Social Intercommunal de 40 agents), qui assure pour la collectivité des missions d'accueil en A.L.S.H. périscolaire et extrascolaire « enfants » sur 5 sites (Trois-Palis/Sireuil ; Rouillet ; Mouthiers/Claix ; Voeuil ; Plassac/Voulgézac) et anime 3 locaux « jeunes », pour les 8 communes de l'ex Charente Boème Charraud.
- - Un Projet Educatif Territorial (P.E.T.) communautaire, conjointement avec Effervescentre pour mettre en œuvre des Temps d'Actions Périscolaires (T.A.P.), dans le cadre de conventions tripartites entre GrandAngoulême, Effervescentre et les 8 communes (36 agents communaux mis à disposition pour assurer ces divers temps d'animation avec les enfants.)

ex territoire de Braconne Charente : Coordination de la politique Enfance-Jeunesse sur les 7 communes, soit :

- -Suivi du Contrat Enfance Jeunesse (Comité de pilotage annuel, suivi et accompagnement des communes pour la réalisation des fiches actions contractualisées)
- -Coordination des A.L.S.H. périscolaires et extrascolaires du territoire répartis en 3 pôles (communaux ou syndicaux) :
 - › -Actions inter A.L.S.H. : 3 formations/échanges de pratiques réalisées en direction des animateurs (Magie avec le magicien Axel Vergnaud, Découverte de la démarche expérimentale avec l'association des Petits Débrouillards de la Charente, Nouveaux Sport avec l'UFOLEP 16) 6 rencontres inter-ALSH élémentaires dont 3 spectacles en lien avec le service Culturel de GrandAngoulême (2 dans le cadre du festival Mars En Braconne), 5 rencontres interALSH adolescents (dont 1 stage dans le cadre de Mars En Braconne), soit 28 animateurs formés et 470 enfants et jeunes (94 adolescents – 376 élémentaires) concernés par les actions/
 - › -Gestion de la Régie Ludique (prêt de matériel mutualisé aux A.L.S.H.) : Investissement réalisé dans du matériel de camping /Achat de nouvelles malles (magie, jeux en bois)
 - › -Dispositif Carte Pass'Jeune : 101 cartes ont été distribuées en 2016/2017, 43 % à des garçons et 57 % à des filles, pour la majorité en écoles primaires et essentiellement issus de Brie et Champniers
 - › - Suivi d'outils de communication : 7 000 exemplaires du Livret « Bouge en Braconne » imprimés pour la rentrée 2017/18, et 6 500 exemplaires de la plaquette « Été en Braconne » (réalisée en interne par le service communication de GrandAngoulême) tirés un mois avant le début des vacances scolaires d'été, pour être diffusés dans chaque boîte aux lettres ainsi que dans les lieux publics, les commerces...
 - › -Soutien financier des 3 pôles du territoire et soutien à la politique Enfance-Jeunesse par l'attribution de subventions ciblées aux acteurs associatifs et ALSH.



GRANDS PROJETS 2018

- La redéfinition de la compétence « culture, sport, enfance-jeunesse et tourisme » de l'agglomération
- La création d'un service patrimoine et la conservation du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » pour le territoire de l'agglomération
- La poursuite du développement des P.E.A.C.
- La création des « soirs bleus », soit un catalogue d'une cinquantaine de projets culturels adressé aux communes pour les aider à organiser pendant l'été des manifestations. Les deux tiers des communes ont répondu positivement.
- De nombreux chantiers sont ouverts en matière de tourisme : la finalisation d'une voie verte « flow vélo » (V92 : véloroute connectée à 2 eurovéloroutes, qui concerne 40 km sur le GrandAngoulême), le travail autour du fleuve, la finalisation du schéma de développement touristique, le tourisme d'affaire, la coopération avec la métropole de Bordeaux, ainsi qu'avec la communauté de commune du Val de Charente (Cognac, Saintes, Royan, Rochefort).
- Mise en œuvre d'un nouveau projet culturel à la Nef afin d'obtenir le label « Scène de musiques actuelles » délivré par le ministère de la culture
- Fusion entre l'école d'arts et l'Epiphyte





RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER

2017 : une nouvelle intercommunalité

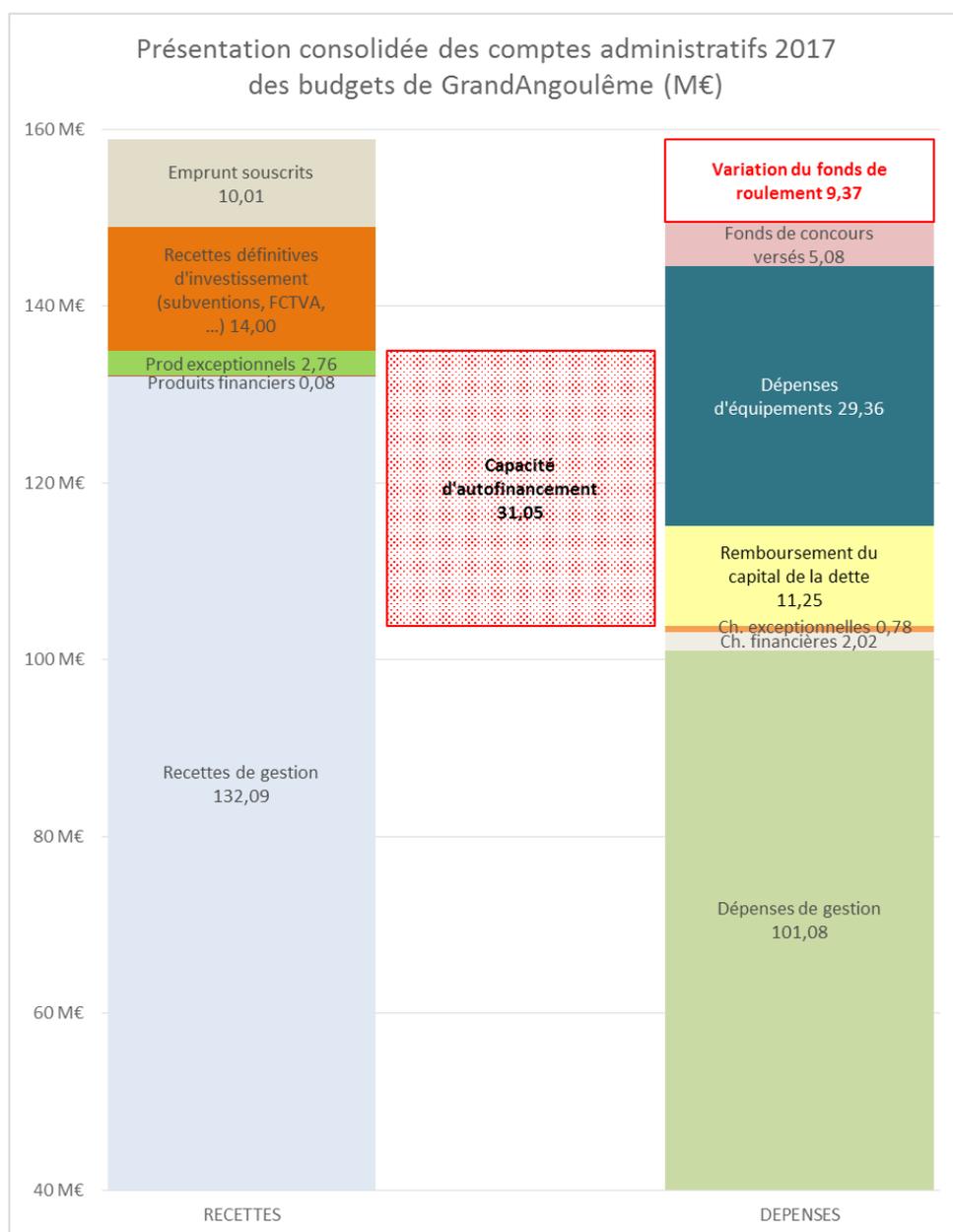
Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la république, les communautés de communes Braconne et Charente, Charente Boème Charraud, Vallée de l'Echelle et la communauté d'agglomération de GrandAngoulême ont fusionné au 1er janvier 2017, créant ainsi une nouvelle intercommunalité dénommée GrandAngoulême (arrêté préfectoral du 16 décembre 2016).

Le rapport financier 2017 présenté ici constitue donc la première analyse des comptes administratifs de cette nouvelle collectivité et synthétise les grands axes de l'exercice écoulé.

Le budget de GrandAngoulême se compose d'un budget principal et de neuf budgets annexes. Cette classification est essentiellement due à des considérations fiscales, certains budgets annexes étant assujettis à la TVA (budgets annexes assainissement, eau potable, développement économique, camping, transports en commun, Espace Carat et salle de spectacles La Nef).

Les dépenses et recettes de l'agglomération sont par ailleurs réparties en deux sections. Une section de fonctionnement qui comprend les dépenses telles que les subventions aux associations, les charges de personnel ou encore les dépenses courantes (électricité, assurances, entretien, ...) mais également les recettes récurrentes telles que les dotations de l'Etat et la fiscalité. La section d'investissement concerne les travaux et acquisitions d'équipements (opérations d'équipement, canalisations d'eau, achat de bennes à ordures ménagères, aménagement des zones d'activités économiques, ...) ainsi que les fonds de concours versés à des tiers. Elle est financée par des subventions et par emprunts.

COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDÉS



La présentation consolidée (1) des comptes de l'agglomération fait apparaître des recettes de fonctionnement à hauteur de 134,92 M€ pour 103,87 M€ de dépenses. Le surplus de recettes permet de dégager une capacité d'autofinancement de 31,05 M€ nécessaire au remboursement du capital la dette pour 11,25 M€. L'autofinancement restant, soit 19,80 M€ est consacré au financement de la section d'investissement et vient réduire le recours à l'emprunt.

(1) les flux croisés entre budgets ont été neutralisés et ne sont pas pris en compte dans les recettes et les dépenses

Section de fonctionnement

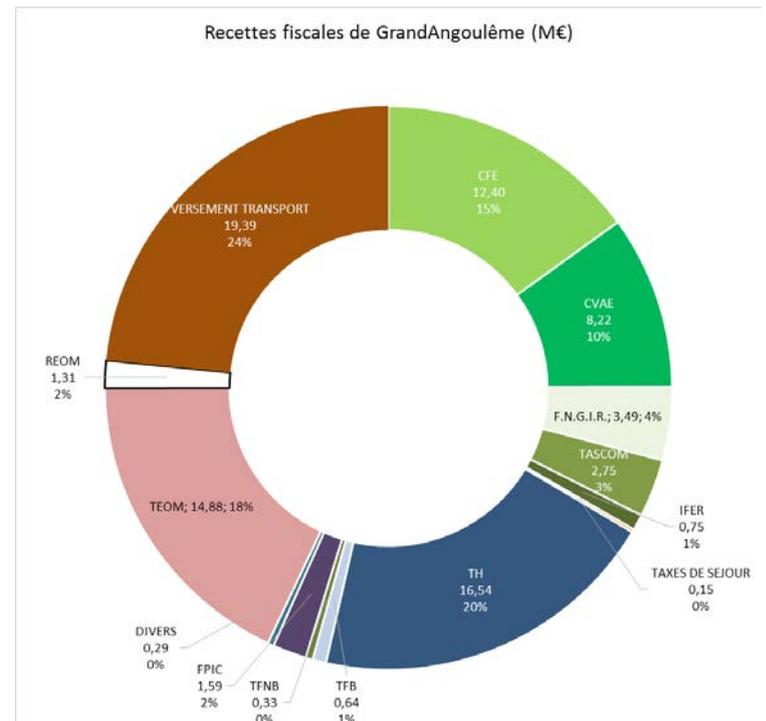
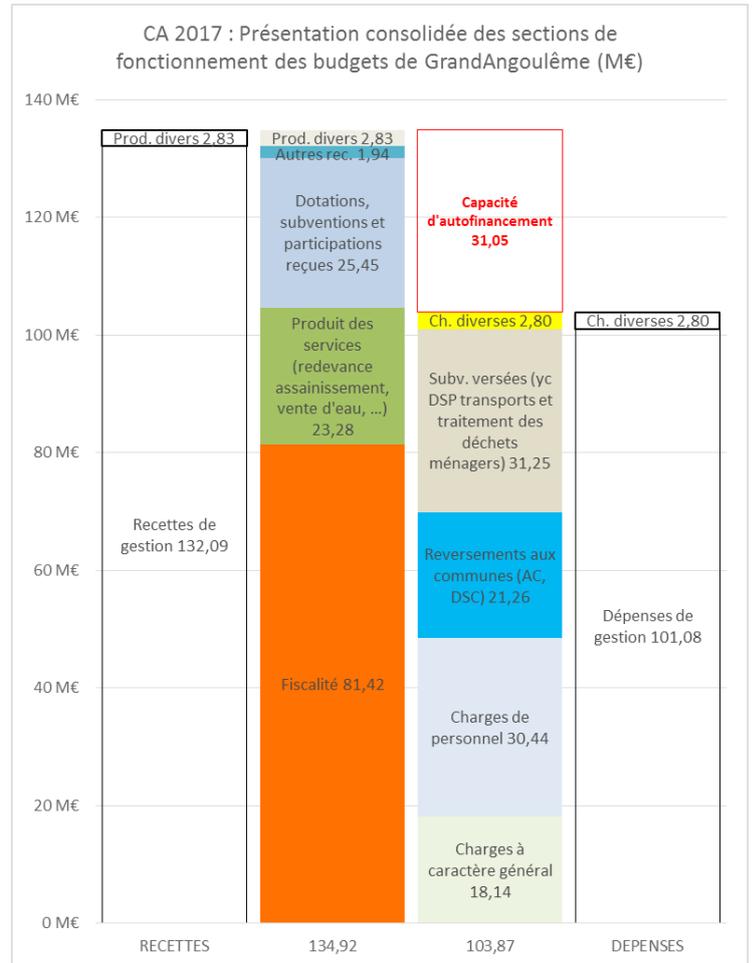
Les recettes de fonctionnement de GrandAngoulême (134,92 M€) sont constituées à 60% de recettes fiscales soit 81,82 M€ (cf ci-après). Les 40% restants sont répartis, à part quasi équivalentes, en produits des services (23,28 M€) et dotations, subventions et participations reçues (25,45 M€). Les produits des services concernent par exemples les recettes de redevances (assainissement collectif, collecte et traitement des déchets des professionnels, ...) ainsi que les recettes des équipements communautaires (camping, espace Carat, salle de spectacles La Nef, conservatoire Gabriel Fauré, Nautilus, ...). Enfin, le poste dotations et subventions pour 25,45 M€ comptabilise notamment la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (15,77 M€), la participation des éco-organismes pour l'exercice de la compétence déchets ménagers (1,14 M€) ainsi que certaines compensations fiscales de l'Etat et autres participations de partenaires (emplois d'avenir, subventions culturelles, ...).

Les dépenses de fonctionnement (103,87 M€) comprennent les subventions versées pour 31,25 M€. Il s'agit notamment des dépenses versées aux délégataires de services publics comme le traitement des déchets ménagers (1,70 M€ pour une période de 7 mois en 2017) et le transport (13,12 M€) ou encore la contribution de l'agglomération au service départemental d'incendie et secours (6,17 M€) ainsi que l'ensemble des subventions versées aux associations. Par ailleurs, 21,26 M€ sont versés aux communes membres sous forme d'attribution de compensation. Enfin, 30,44 M€ sont consacrés aux charges de personnel et 18,14 M€ aux charges à caractère général.

Les recettes fiscales

Les recettes fiscales de l'agglomération sont de 81,42 M€ et se répartissent sur trois budgets :

- 47,15 M€ au budget principal dont 27,75 M€ de fiscalité économique (CFE, CVAE, TASCOM, IFER, taxe de séjour) et 17,52 M€ de fiscalité ménages (taxe d'habitation et taxes foncières)
- 14,88 M€ de recettes de TEOM au budget annexe déchets ménagers (auxquels vient s'ajouter un montant de 1,31 M€ de REOM inscrit en produits de services)
- 19,39 M€ de versement transport au budget annexe transports

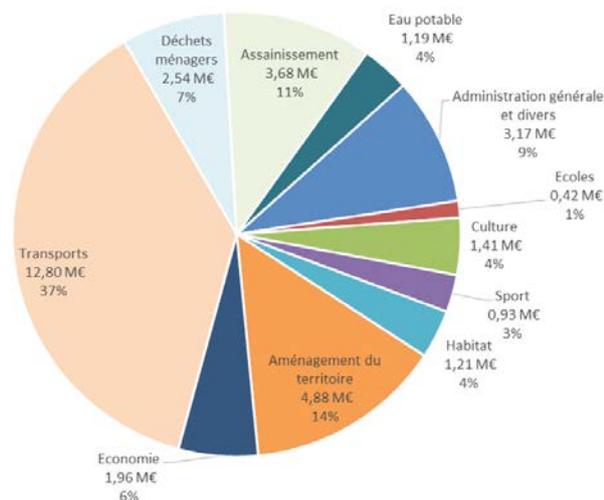


Les dépenses d'équipement

GrandAngoulême a réalisé 34,20 M€ de dépenses d'équipement en 2017 : 21,07 M€ sur autorisations de programmes liées aux grands projets de l'agglomération (dont 4,39 M€ versés sous forme de fonds de concours) et 13,13 M€ de dotations annuelles et autres opérations pour permettre le renouvellement et l'amélioration du patrimoine de la collectivité.

La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les champs d'intervention de l'agglomération. On peut notamment relever les postes suivants :

Dépenses d'équipement 2017 par compétence : 34,20 M€



- Transports 12,80 M€. Il s'agit principalement des dépenses consacrées à la restructuration du réseau (11,31 M€) ainsi que des acquisitions de bus.

- Aménagement du territoire 4,88 M€. Ce poste regroupe par exemple, les dépenses du secteur gare, du parvis du pôle d'échange multimodal, de la passerelle de la gare, ou encore la participation de GrandAngoulême à l'aménagement de la N141.

- Assainissement 3,68 M€ (travaux sur réseaux, station d'épuration de Marsac, ...)

- Déchets ménagers 2,54 M€ (acquisitions de bennes, aménagement de la déchetterie de Brébonzat, mise en place de colonnes enterrées, ...)

- Economie 1,96 M€ (fonds de concours versés, Technoparc, ...)

- A noter que le poste administration générale pour 3,17 M€ comprend 2,22 M€ pour le déploiement du très haut débit à l'échelle des 38 communes du territoire. Les autres dépenses sont notamment consacrées aux grosses réparations sur bâtiments, aux équipements informatiques (réseau, matériel, licences) ainsi qu'au renouvellement du parc de véhicules.

Le financement de ces investissements est assuré par les subventions perçues, le fonds de compensation à la TVA et l'épargne nette qui équivaut au surplus de recettes dégagée de la section de fonctionnement, une fois remboursé le capital de la dette. Le solde à financer est assuré par emprunt.

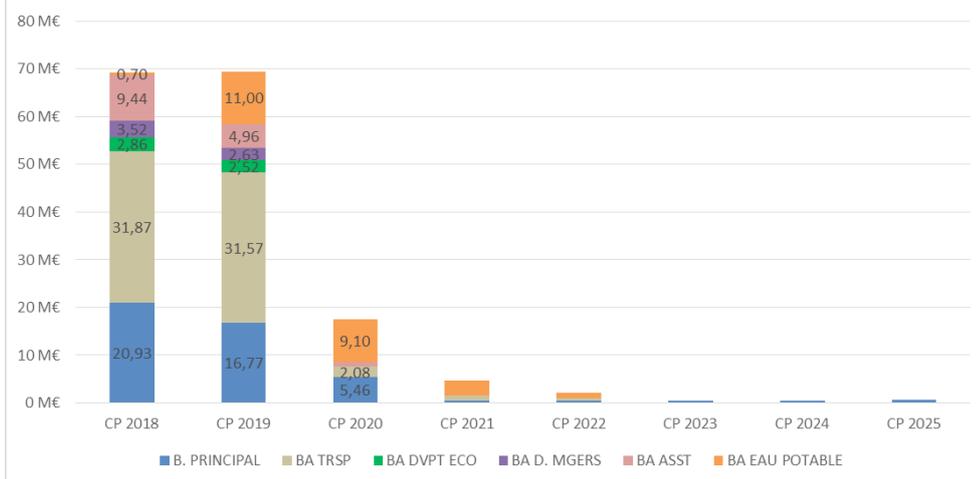
Le plan pluriannuel d'investissement

Les dépenses d'investissement qui se réalisent sur plusieurs années font l'objet d'autorisations de programme pour leurs montants totaux, auxquelles sont associées des prévisions de dépenses annuelles.

A fin 2017, GrandAngoulême totalise 270,61 M€ d'autorisations de programme dont les 3/5^{ème} restent à réaliser soit 164,72 M€ avec une programmation de dépenses concentrée sur les années 2018 et 2019.

Parmi les principaux crédits de paiement restant à réaliser, on peut citer la restructuration du réseau de transports (61,84 M€), l'usine de production d'eau potable de Touvre (25,14 M€), la passerelle du pôle d'échange multimodal (8,49 M€), la réhabilitation de la station d'épuration de Gond Pontouvre (5,94 M€), le secteur gare (5,48 M€), la participation de GrandAngoulême au financement de la RN141 (4,50 M€), le Technoparc (4,14 M€), ou encore l'aménagement de la déchetterie de Brébonzat (3,31 M€).

Programmation des crédits de paiement par budget (M€)



La dette (par agrégation des comptes)

En 2017, GrandAngoulême a globalement payé près de 14 M€ d'annuité d'emprunt dont :

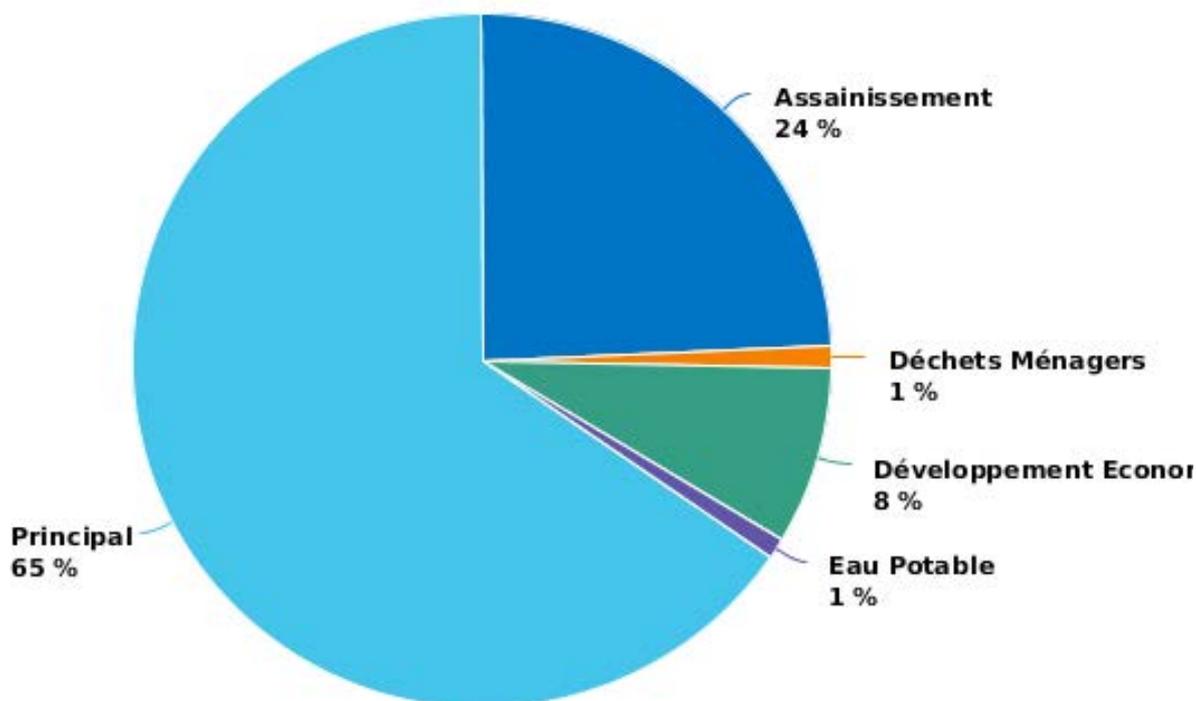
- 11,83 M€ de capital, comprenant 3,73 M€ de remboursement anticipé (1,66 M€ suite à la cession des terrains de la zone des Montagnes Ouest et 2,07 M€ suite au transfert de prêt à Calitom en lien avec le transfert de la compétence traitement des déchets ménagers)
- 1,82 M€ d'intérêt
- 347,6 K€ de remboursement de la part investissement du Partenariat Public Privé pour le stade d'athlétisme

Un emprunt de 10 M€ sur 20 ans a été souscrit au budget principal, en deux tranches de 5 M€ chacune, une tranche à taux fixe 1,78% et une tranche à taux variable Euribor 3 mois + 0,6 %.

L'encours de dette agrégé de GrandAngoulême au 31 décembre 2017 est de 64,75 M€ et sa capacité de désendettement, exprimée par le rapport entre l'encours et l'épargne brute, s'établit à 3,1 années. Le budget principal représente 65% de l'encours, le budget assainissement 24% et le budget développement économique 8%.

La répartition de l'encours de dette de l'agglomération par type d'index permet par ailleurs de mettre en évidence une absence de risque de taux. En effet, l'encours est composé à 77% de taux fixe, de 19% de taux variable et de 4% de taux structuré. Enfin, le taux d'emprunt moyen s'établit à 2,73%.

Répartition par budget de l'encours de dette au 31/12/2017



LEXIQUE

Attribution de compensation

Le mécanisme des attributions de compensation a été créé par la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement taxe professionnelle unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres. Ce mécanisme est prévu aux IV et au V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI).

Capacité d'autofinancement

Elle est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (y compris les frais financiers et le résultat exceptionnel). L'excédent sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement du capital de la dette

Compte administratif :

Le compte administratif est le document qui retrace, par rapport aux prévisions autorisées par l'Assemblée délibérante, les opérations budgétaires réalisées au cours d'un exercice et fait apparaître le résultat de clôture.

Euribor

Euribor est l'abréviation de Euro Interbank Offered Rate. C'est le taux d'intérêt moyen auquel 25/40 banques européennes de premier plan (le panel de banques) se consentent des prêts en euros. Pour déterminer les taux Euribor, les 15 % supérieurs et inférieurs des taux mentionnés ne sont pas pris en compte.

Épargne brute

L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses de gestion (épargne de gestion) à laquelle on a retranché les intérêts de la dette ainsi que les produits et charges exceptionnels. Elle équivaut à la capacité d'autofinancement. Si on soustrait le remboursement du capital de la dette à l'épargne brute, on obtient l'épargne nette.

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

C'est une dotation de l'Etat destinée à compenser, sur les bases d'un taux forfaitaire, la TVA que les collectivités locales ont supportée sur leurs investissements de l'année.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement au 1er janvier correspond au résultat global de clôture du compte administratif de l'exercice précédent, c'est-à-dire au cumul des excédents ou déficits antérieurs. C'est la somme de l'excédent ou du déficit de clôture, pour l'exercice précédent, de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Section de fonctionnement / Section d'investissement

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts des emprunts, prestations de services, etc.). La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine de la communauté d'agglomération (acquisitions, ventes, travaux...). Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années et, aux côtés de l'autofinancement, l'emprunt peut concourir à leur financement.

////////////////

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources

FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

IFER : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales

TH : Taxe d'Habitation

TFB : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties

TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



25 boulevard Besson-Bey

16023 Angoulême Cedex

Tél. 05 45 38 60 60

Fax. 0545 38 60 59

www.grandangouleme.fr

contact@grandangouleme.fr

facebook.com/commmunauteagglograndangouleme